

Évasions à la prison de Makala : le mystère reste entier

PAGE 2

N° 7024 du samedi 20 mai 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Pacification de la RDC, du Burundi et de la RCA

L'Angola veut aller vite

P. 2



À HAUTE VOIX

Mensonge d'Etat

LE POTENTIEL

Les Congolais ne sont toujours pas informés de ce qui s'est exactement passé à la prison centrale de Makala, plus de 72 heures après le forfait. Une évasion spectaculaire a eu lieu aux petites heures du mercredi 17 mai, (Suite à la page 2)

Budget 2017 : Bruno Tshibala fait une course contre la montre

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

Éditeur
GROUPE DE PRESSE

Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo
La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

Maladie à virus Ebola : le ministre de la Santé publique rassure sur la riposte

PAGE 5

Économie

Fiscalité : patrons et entrepreneurs en colère contre André Kimbuta

PAGE 6

Faits divers

Évasion à Makala : l'IRDH demande à l'Exécutif de prendre ses responsabilités

PAGE 8

Sports

Play-off : V. Club victorieux face à Don Bosco (1-0)

PAGE 14

Dernière heure

Cinq évêques catholiques dénoncent le déficit de l'Etat et la mauvaise gouvernance

PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

À haute voix

Mensonge d'Etat

(Suite de la page 1)

le jour même du 20^{ème} anniversaire de libération du Zaïre par les forces de l'AFDL.

En quelques heures, des habitants des communes environnantes de la prison centrale de Makala ont vu des cohortes de prisonniers déferler sur les avenues de Selembao, Bumbu, Bandalungwa, Ngiri-Ngiri. Selon plusieurs témoignages recoupés, la horde d'évadés ressemblait une foule à la sortie d'un match de football. Cette prison comptait la veille de l'évasion 8210 prisonniers. La preuve. Dès la matinée du mercredi 17 mai, ces évadés ont envahi toutes les 24 communes de la ville de Kinshasa. Des Kinois, de toutes les communes, ne cessent de raconter des faits divers sur ces fugitifs.

Cependant, depuis ces événements, le ministre de la Justice, Alexis Tambwe Mwamba, fait la rétention de l'information. Pire, il a fourni des chiffres qui dissimulent la réalité des choses. Là où ce membre du gouvernement n'a constaté qu'une cinquantaine d'évadés, plusieurs témoins affirment avoir vu une foule de gens sortir de la prison de Makala.

Selon les chiffres fournis par le bourgmestre de Bumbu, il y a eu au moins 175 évadés récupérés par la police. Ce qui balaie d'un revers de la main le premier chiffre avancé par le ministre de la Justice. Interpellé par l'Assemblée nationale hier vendredi pour fournir d'éclairage sur cette évasion spectaculaire, le ministre de la Justice s'est refusé d'avancer le chiffre exact d'évadés, prétextant que cela pourrait créer la panique parmi la population.

Alors que le monde entier sait qu'au moins la moitié de pensionnaires de la prison centrale de Makala est en liberté en ce moment, prétendre le contraire ternit l'image des institutions congolaises. Hélas ! Avec une communication publique mensongère, ce feuilleton d'évasion à la prison de Makala vient enlever le peu de crédibilité qui restait encore aux institutions publiques de la République démocratique du Congo. Les Congolais ont droit à la bonne information sur ce qui s'est réellement passé à la prison centrale de Makala.

Pacification de la RDC, du Burundi et de la RCA

L'Angola veut aller vite

Le nouveau shérif de l'Afrique centrale intronisé par les Etats-Unis et des pays de la communauté internationale à Washington n'entend pas laisser les choses pourrir ainsi que le souhaitent certains responsables politiques de la sous-région. L'Angola, puissance militaire et économique régionale, se prépare à une alternance ou une succession politique à la tête du pays. Pour ce faire, Luanda estime qu'« il faut aller vite » afin d'en finir avec la situation chaotique qui sévit au Burundi, en RDC et en RCA.

LE POTENTIEL

Ce n'est plus un secret. L'Angola tient désormais les rênes de la sous-région d'Afrique centrale. Le cycle est fini pour Kampala et Kigali qui ont tenu le bâton pendant la période de l'après-Mobutu. Désormais, la période de passation de la main s'annonce à haut risque. Et Luanda tient à mettre les choses au clair avant cette échéance interne. C'est pour cette raison qu'il a été décidé dans un accord militaire bilatéral avec les USA, d'inscrire la situation de sécurité au Burundi, en RCA et principalement en RDC.

Selon une source diplomatique basée à Washington, c'est à la demande expresse de Luanda que cette sorte de « tutelle » a été conçue afin d'éviter que les adversaires du nouveau shérif de la sous-région utilisent des points chauds pour mettre en mal ce nouveau leadership. Kampala et Kigali qui ont hérité du pouvoir de Mobutu dans la région, ne se laisseront pas faire aussi facilement et chercheront à nuire à Luanda. Les dirigeants angolais dont le pays a subi les affres de la guerre civile pendant de longues années savent anticiper. Ils veulent couper l'herbe sous les pieds de ces deux capitales en s'assurant du contrôle sécuritaire de la région. La vraie inquiétude pour Luanda est la situation en RDC qui partage près de 750 kilomètres de frontières avec l'Angola.

Les moyens militaires concernés dans l'accord conclu à Washington, représenté par son tout-puissant secrétaire à la défense, et le ministre angolais de la Défense vise juste à permettre d'étendre la sécurité du nouveau gendarme au-delà de ses frontières. Tout se jouera sur le sol congolais ! Il ne faut pas s'y méprendre, se dit-on à Luanda. Il faut des moyens militaires conséquents pour le contrôle de ce vaste territoire qui s'est transformé, encore une fois en trou noir, en une zone d'insécurité où des groupes armés profitent de « l'inexistence de l'Etat » pour semer l'insécurité. La désa-

bilisation complète de la RDC est un souci permanent, une préoccupation majeure pour le nouveau leadership de la sous-région.

La communauté internationale n'arrête pas de rappeler que la stabilité de la RDC est une urgence sécuritaire d'intérêt international pour le Conseil de sécurité. Les USA, qui jouent un rôle crucial dans cette structure de décision, ont contourné la lourdeur qui caractérise la machine de l'ONU opérant mais sans offrir l'efficacité tant souhaitée en termes de véritable stabilisation du pays. Ce travail, désormais, se réalisera avec le concours de Luanda qui est doté de moyens militaires conséquents.

Et dans le cadre sous-régional, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), l'Angola qui en assure la présidence ne se fait pas prier pour que cette stabilisation tant souhaitée cesse de rester dans le registre des vœux pieux mais qu'elle se traduise en réalité au bénéfice des populations congolaises.

La proximité entre les régimes de Kinshasa et de Luanda n'a pu résister face à

la marche de l'histoire. Luanda n'a jamais fait mystère sur sa nouvelle position vis-à-vis des autorités congolaises à qui il reproche le manque de sens de patriotisme et de responsabilité.

L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE 2016

Que ce soit les puissances internationales à travers les Nations unies ou encore les regroupements sous-régionaux, tous sont d'accord qu'il est temps d'appliquer l'Accord de la Saint-Sylvestre en ce qu'il est la seule feuille de route susceptible d'éviter l'embrassement de la RDC et de la sous-région. Personne ne pourra accepter l'annihilation de ce document au regard de la vision d'un monde en mutation devenu un village planétaire. L'Angola était parmi les rares pays africains de la sous-région à avoir haussé le ton lors d'une réunion de la CIRGL tenue à Luanda appelant les autorités congolaises à mettre en œuvre les conclusions de la médiation menée par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco).

Au cours de ce sommet, les propagandistes de la Majorité ont crié à la victoire, arguant un soutien diplomatique tous azimuts des chefs d'Etat de la sous-région. Personne n'avait fait allusion à ce langage clair et sans ambages de Edouardo Dos Santos qui avait insisté sur la dangerosité des positions sui-

cidaires de Kinshasa. Il avait reproché le forcing pour maintenir le président Kabila au pouvoir contrairement à la volonté du peuple gravée dans la Constitution. Aussi avait-il invité les autorités congolaises à reculer face à la volonté populaire.

A l'application tronquée de l'Accord du 31 décembre 2016, le Conseil de sécurité a réagi en se prononçant clairement pour la mise en application effective de ce compromis. L'arrivée de Trump à la Maison Blanche, applaudie trop tôt à Kinshasa, serait en train de se muer en un cauchemar. La jubilation n'aura donc été que de courte durée puisque les chanteurs de la MP avaient mal interprété l'approche de ce chef d'Etat américain atypique. Autant d'éléments qui devraient faire réfléchir la majorité au pouvoir et le convier à se rendre à l'évidence que l'environnement international est totalement hostile à la démarche politique des Congolais au pouvoir.

Luanda, le nouveau shérif veut aller vite, ceux qui, au Rwanda, Burundi et en RDC, n'ont pas encore saisi la portée de ce vent qui se lève du pays de l'Oncle Sam devraient sortir de leur torpeur. Comme à l'époque de la Perestroïka, personne ne résistera à l'ouragan qui s'annonce et qui va dans le sens de la volonté conjugée de réussir l'alternance conformément à la Constitution.

Evasions à la prison de Makala : le mystère reste entier

LE POTENTIEL

La question du nombre d'évadés de la prison centrale de Makala demeure sans réponse. « Il y a eu des défaillances », reconnaît le ministre d'Etat en charge de la Justice et Garde des sceaux. C'était au cours de son audition, hier vendredi 19 mai à l'Assemblée nationale pour éclairer sur l'évasion massive des pensionnaires de la prison centrale de Makala. Le ministre a présenté les éléments de Ne Mwanda Nsemi comme auteurs de l'attaque de la prison.

A cet effet, Alexis Tambwe promet des sanctions. « Il y aura une nou-

velle mise en place en ce qui concerne le personnel administratif de la prison de Makala. Et les autorités ayant en charge la gestion sécuritaire de cet établissement carcéral devront faire de même », indique le ministre. La prison, qui a connu des dégâts matériels, sera opérationnelle à 100% au courant de la semaine prochaine, annonce-t-il.

Entre-temps, toutes les principales prisons du pays sont désormais sécurisées par les éléments des forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

S'agissant de l'enquête pour éclairer sur cette affaire,

Thambwe Mwamba rassure qu'elle avance correctement. « Makala aura été une leçon pour nous et nous permet de prendre des mesures drastiques », déclare-t-il avant d'annoncer la restriction pendant un certain temps des visites tant que l'enquête n'aura pas encore abouti.

L'évasion massive et spectaculaire des prisonniers à Makala reste un dilemme pour les élus du peuple dont la plupart ont estimé que Thambwe Mwamba n'a apporté aucun éclairage. Pour preuve, les questions majeures demeurent. « Des détenus en cavale, combien sont-

(Suite à la page 3)

Budget 2017 : Bruno Tshibala fait une course contre la montre

Le Premier ministre Bruno Tshibala est attendu dans les tout prochains jours à l'Assemblée nationale pour déposer et défendre le projet de budget 2017 du gouvernement. A seulement 25 jours de la fin de la session ordinaire de mars, le gouvernement est appelé à faire diligence pour doter le pays d'un budget devant couvrir la deuxième moitié de l'année en cours. Le Premier ministre doit donc engager une course contre la montre pour être dans le temps.

AMÉDÉE MWARABU

La République démocratique du Congo fonctionne avec des crédits provisoires depuis le début de l'année 2017. Une situation imposée par l'instabilité politique due au changement intempestif de gouvernements. Depuis décembre 2016, la RDC a connu trois Premiers ministres. Matata Mapon a cédé la primature à Samy Badibanga le 19 décembre 2016. Ce dernier a aussi quitté l'Hôtel du gouvernement le jeudi 18 mai à Bruno Tshibala Nzenze.

25 JOURS AVANT LA FIN DE LA SESSION

La conséquence de cette instabilité politique est que la RDC n'a pas encore de budget national devant lui promettre de gérer correctement la République. Dès son investiture le 16 mai à l'Assemblée nationale, Bruno Tshibala a été pressé par les députés à déposer urgemment au bureau de la représentation nationale un projet de budget national à examiner avant la fin

de la session ordinaire de mars 2017.

La présente session se clôture le 15 juin 2017, soit dans exactement 25 jours. Dans ce laps de temps, le chef du gouvernement doit non seulement élaborer son projet de budget 2017 mais aussi le déposer à l'Assemblée nationale avant de le défendre en plénière. Après quoi, le document devra être renvoyé à la Commission économie et finances (Ecofin) avant de se soumettre au même exercice au Sénat.

En 25 jours, le Premier ministre doit être vraiment perspicace pour tenir le challenge. Il en est de même de deux Chambres du Parlement qui doivent, dans un temps relativement court, parvenir à comprendre et examiner un document de centaines de pages. Il y a risque que la République démocratique du Congo se retrouve avec un budget biaisé.

MOBILISER LES RECETTES DANS UN CONTEXTE TENDU

Les missions assignées au présent gouvernement sont clairement

définies. Il s'agira d'organiser dans le délai allant jusqu'à fin décembre 2017 la présidentielle et les législatives nationales et provinciales tout en sécurisant le processus, s'occuper du social des Congolais.

Devant les députés nationaux, Bruno Tshibala s'est engagé à organiser pour la RDC « les meilleures élections » qui soient. Il sera pris au mot au moment de défendre le projet de budget devant les deux Chambres du Parlement. La Commission nationale électorale indépendante a besoin de 520 millions Usd pour la tenue de ces premières élections. Le gouvernement devra donc mobiliser ce fonds avant de prétendre l'allouer à la centrale électorale. Tout aussi, la tenue d'élections suppose au préalable la sécurisation de l'ensemble du territoire national. Les députés et sénateurs devront scruter les assignations réservées à la sécurité et la défense nationale pour voir si l'Etat congolais sera en mesure de doter les forces de sécurité de moyens nécessaires devant leur permettre de remplir correctement les missions régaliennes.

Quand on sait que les foyers de tension se propagent tant dans la partie Est qu'au centre du pays, dans l'espace Kasai, et dans le Tanganyika, le gouvernement doit prévoir suffisamment de subsides pour ce secteur.

Cependant, avec l'évasion de Ne Muanda Nsemi de la prison de Makala, il y a risque que l'insécurité refasse surface dans le Kongo Central. Dès lors, l'élaboration de ce projet de budget doit se faire en tenant compte de la dégradation de la situation sécuritaire et des défis de l'heure dans le pays. Et c'est de l'argent à mobiliser dans un climat de tension politique.

Outre les élections et la sécurité, le social des Congolais reste un défi majeur qu'il faut relever. Une action du gouvernement pour alléger les souffrances des Congolais demanderait une mobilisation maximale de recettes publiques. Les agents et fonctionnaires de l'Etat ainsi que les militaires et policiers sont estimés à plus d'un million de personnes. Alléger les souffrances de ces catégories sociales suppose clairement l'augmentation de leur salaire et surtout la mise en œuvre des mesures économiques pour arrêter la dépréciation du franc congolais et la persistance de l'inflation sur le marché des biens et services.

A tout prendre, le gouvernement Tshibala doit non seulement faire diligence dans l'élaboration du projet de budget de l'Etat mais surtout mobiliser suffisamment de recettes pour financer les élections, sécuriser le processus et alléger la souffrance des Congolais.

L'Angola appelle à l'aide internationale pour assister les réfugiés congolais sur son territoire

Le gouvernement angolais a réaffirmé vendredi la nécessité d'une plus grande implication de la communauté internationale dans l'assistance à environ 30 000 réfugiés fuyant le conflit dans la région du Kasai en République démocratique du Congo.

Cette information a été livrée par le ministre des Relations extérieures, Georges Rebelo Chikoti, à la fin d'une audience que le vice-président de la République, Manuel Vicente, a accordée au vice-Premier ministre et ministre congolais des Affaires étran-

gères, Léonard She Okitundu.

Selon le ministre Georges Chikoti, il faut une surveillance accrue de la communauté internationale et un engagement fort des autorités locales pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans l'espace Kasai.

A la presse angolaise et de la RDC, le ministre a déclaré que l'Etat angolais avait déjà mis à la disposition environ trois millions de dollars dans des tentes, vivres et d'autres produits pour assurer une meilleure assistance aux réfugiés. Il a informé que l'Angola avait mobilisé des moyens de transport, d'alimentation, des tentes, des médicaments et d'autres biens.

Le gouvernement angolais a indiqué que le pays était à la recherche de meilleures conditions d'assistance alimentaire et médicamenteuse aux réfugiés. Il juge également nécessaire l'implication des partenaires internationaux, en particulier les agences des Nations unies.

Il a fait savoir qu'au cours de la semaine qui termine, l'Angola a commencé à transférer les réfugiés jusqu'à 50 kilomètres à l'intérieur du territoire national, conformément aux normes internationales, car ils ne peuvent pas rester dans la zone frontalière.

Le vice-Premier ministre et ministre congolais des Affaires étrangères devrait se déplacer le même vendredi vers la province angolaise de Lunda Norte, qui accueille le plus grand nombre de réfugiés congolais pour en apprendre davantage sur l'impact de la catastrophe humanitaire.

ANGOP/LP

Evasions à la prison de Makala : le mystère reste entier

(Suite de la page 2)

ils partant de l'effectif de 8210 pensionnaires avant l'évasion (chiffres donnés par le ministre lui-même) ? En quoi le nombre de ces criminels dangereux, tels que présentés par le ministre d'Etat, gênerait la suite de l'enquête quand on sait que le même ministre intervenant quelques heures après l'évasion dans une radio locale évoquait le nombre d'une cinquantaine des détenus évadés ?

A ces questions s'ajoutent d'autres : la prison est-elle vidée ? Non, s'est empressé de rétorquer le ministre d'Etat en charge de la Justice, et cela, sans plus de détails. Il promet de remettre les statistiques réelles au bureau de l'Assemblée nationale et ne pourra pas le dire pour ne pas gêner l'enquête.

Ne risque-t-on pas une enquête

orientée dès lors que le rapport du ministre indexe d'office un groupe de gens, a interrogé le député Toussaint Alonga. Ce dernier a fait remarquer qu'autant pour la justice, la prison centrale est loin de jouer sa fonction rééducative.

Dans l'hémicycle, des voix se sont élevées, à l'instar de celle du député Phoba, pour réclamer la démission du ministre d'Etat.

S'agissant du bilan, Alexis Thambwe Mwamba fait état de onze personnes tuées, à savoir trois gardiens, trois détenus et cinq miliciens. Les onze corps se trouvent dans une des morgues de la ville et y resteront jusqu'à la fin de l'enquête, a-t-il fait savoir. Des dégâts matériels importants sont enregistrés, c'est notamment l'incendie des véhicules entreposés devant la prison par les particuliers, l'incendie du bureau du direc-

teur et du secrétariat.

Ces dégâts, a-t-il assuré, n'ont pas touché les dossiers des détenus qui sont intacts dans les deux greffes de condamnation par les tribunaux civils et militaires.

Dans la foulée, indique-t-il, plusieurs détenus évadés sont revenus indiquant qu'ils ont été entraînés dans ce mouvement, et certains encore dans la nature, souhaitent rentrer, rapporte le ministre. Alexis Thambwe croit encore en leur retour volontaire ou grâce à l'opération en cours des services de sécurité. « Plusieurs détenus sont géo-localisés », martèle-t-il.

Par ailleurs, le pays court le risque d'un effet dominion. Des évasions sont signalées à Kasangulu dans le Kongo Central et à Kalemie dans le Tanganyika. Et comme à la prison centrale de Makala, le bilan officiel n'est pas connu.

La conférence Monusco-professeurs sur la résolution 2348 interdite par le ministre de l'ESU

Le ministre de l'ESU Steve Mbikayi a interdit une conférence entre les responsables de la Monusco et les professeurs d'universités. Raison évoquée : les participants voulaient débattre de la résolution 2348 sans associer le gouvernement.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi, a interdit une conférence que la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) a prévu d'organiser, hier vendredi 19 mai, avec 700 professeurs de l'Université de Kinshasa (Unikin) sur la résolution 2348.

Quant au ministre de l'ESU, toute organisation des conférences liées à la politique doit en principe bénéficier de l'aval du gouvernement. Cela permettra aux organisateurs de jouir de leur liberté d'expression.

A cet effet, Steve Mbikayi s'est exprimé en ces termes : « J'ai trouvé cela louche parce qu'ils voulaient parler de la résolution 2348 sans associer le gouvernement. Je pense qu'il y avait une arrière-pensée, endoctriner les professeurs et les étudiants indirectement. J'ai eu un dialogue avec les professeurs et je leur ai expliqué le bien-fondé de ma décision. Ils m'ont compris ».



Steve Mbikayi, ministre de l'ESU.

Tenant d'entrer en contact avec les organisateurs, le ministre a indiqué que la conférence en question devrait tourner autour de la résolution 2348 des Nations unies.

Un sujet qui, selon le ministre, devrait au préalable intéresser le gouvernement, afin qu'il s'en imprègne, renseigne Actualite.cd.

Dans cet ordre d'idées, les res-

ponsables de la Monusco avaient, au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies, exprimé leur volonté d'entamer une campagne de sensibilisation et d'information sur la résolution 2348.

Raison pour laquelle ils ont décidé d'organiser en premier lieu une conférence avec les scientifiques en vue d'échanger sur son importance.

Le but de cette conférence était d'examiner l'importance de la résolution 2348 quant à la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Dans ce cas, cela a exigé une implication soutenue des scientifiques afin de proposer des pistes de solutions aux problèmes de la République démocratique du Congo.

Pour rappel, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté à l'unanimité la résolution 2348. Cette dernière a prolongé le mandat de la Mission onusienne en RDC. Un mandat axé sur deux priorités : la protection des civils et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de 31 décembre 2016. Nonobstant, cette résolution n'a pas eu d'impact quant à son application. Il faut noter que cette résolution a tenu aussi compte des propositions des évêques en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016.

ACTUALITE.CD/LP

Cinq questions à Hubert Kabasubabo (*)

1. Que représente pour vous la présentation d'« USALGA » aux intellectuels congolais ?

C'est un moment historique pour « USALGA », mais également pour la République aussi. 2017 est une année qui porte le chiffre 7 et pour ceux qui sont spirituels, ils savent eux-mêmes et pour les artistes que le chiffre 7 marque la fin d'un cycle. En 2017, je lance un appel à tous les intellectuels congolais, aux académiciens, aux leaders politiques que 2017 marque la fin d'un cycle.

2. Au sein de la société, il y a des catégories de personnes. Pourquoi viser seulement les scientifiques ?

L'âge de la réinvention du Congo n'est envisageable que par l'éclosion de la science, d'une nouvelle intellectualité, l'émergence d'un nouveau leadership de développement.

Donc, il faut des leaders développementaux. Il s'agit d'un appel à la souscription à la mobilisation d'un contingent de chercheurs. Il faut

que le Congo devienne finalement la gâchette de l'Afrique dont a parlé Frantz Fanon en disant que la carte de l'Afrique a la forme d'un revolver et le Congo en est la gâchette.

3. Pourquoi la prophétie de Frantz Fanon tarde à se réaliser ?

Effectivement, après 57 ans, la prophétie de Frantz Fanon ne se réalise toujours pas. Nous n'avons aucune conscience. Et pourtant, la RDC c'est la gâchette. Maintenant que chacun aura lu « La Gestion politique du Programme de gouvernement », il faut savoir qu'on est la gâchette de la réinvention du Congo à la fin de ce cycle de 2017. Le changement est en soi-même, il est ancré en vous. Lumumba disait du Congo qu'il est l'étoile brillante au cœur de l'Afrique. « C'est vous les astres qui devaient briller scientifiquement, intellectuellement ».

4. Pensez-vous atteindre les objectifs poursuivis par « USALGA » ?

Nous devons mobiliser les intellectuels pour refuser la



médiocrité au Congo. Nous devons dire « non, c'est assez » en vue de passer à l'âge des lumières du Congo, l'âge de la normativité du Congo dans tous les domaines, l'âge de l'éclosion intégrale dans tous les domaines et sur le plan spirituel. Parce que, sur le plan spirituel, nous vivons un christianisme sous-développé, primitif, un christianisme moyenâgeux, qui n'est pas propice à l'éclosion intellectuelle. Donc, les intellectuels doivent opérer une sorte d'insurrection intellectuelle contre la dénormalisation d'existence. C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons mis à votre disposition cet outil qu'est ce livre.

5. Quelles les mobiles vous ont amené à cette

initiative ?

Nous en avons assez de voir les gens qui ont fait 20, 30 ans d'opposition à travers, des grèves, des journées « villes mortes » et qui n'ont pas été préparés à gouverner. Ils s'équipent plus en grèves, en journées « villes mortes », en combattants mais ils s'occupent moins à se transformer en gouvernants prêts à gouverner. Et ce n'est pas simplement un problème congolais, nous l'avons vu aussi avec des mouvements de libération au Zimbabwe, en Afrique du Sud. Tous ces mouvements de libération ont mené trop de lutte pour la libération et moins de formation pour gouverner.

Je défie les intellectuels, c'est eux qui doivent changer le pays. Ça ne sert à rien de s'asseoir et pleurnicher. Il faut faire quelque chose. Nous voulons voir qu'au moment où il y a un gouvernement qui se met en place, un centre de recherche ou une cellule de réflexion peut naître pour étudier les idées qui pourront être contenues dans le Programme de gouvernement et les suivre pendant l'exécution pour une évalua-

tion progressive. Et à la fin du mandat, c'est la cellule qui doit faire le bilan impartial et scientifique. Nous voulons voir le département des Sciences politiques dresser son bilan de gouvernement de façon scientifique et qui peut être consulté par la Banque mondiale, l'Onu ou des investisseurs. Et cette évaluation peut permettre au nouveau gouvernant d'articuler ses stratégies par rapport à une étude scientifique. Ça n'existe pas. Nous devons apporter la science dans l'art de gouverner. C'est un défi sapiental. C'est nous qui devons transformer ce pays. Nous ne devons pas abandonner le pays entre les mains des politiciens. Si nous devons produire une nouvelle normativité gouvernementale, c'est dans notre pays que cela doit se faire. Parce que les gouvernants et les leaders sont le reflet des caractéristiques d'une société.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MÉDARD MUYAYA

(*) Gouverneur honoraire dans le Kasai Occidental avant le démembrement et chercheur

Maladie à virus Ebola : le ministre de la Santé publique rassure sur la riposte

Pour faire face à l'apparition de la maladie à virus Ebola dans la zone de santé de Likati (Bas-Uélé), un plan de riposte a été élaboré et budgétisé, et des mesures sont prises pour contenir très rapidement cette énième épidémie en RDC. C'est le ministre de la Santé publique qui l'a annoncé au cours de son audition, à ce sujet, par la représentation nationale.

P.M.

L'apparition d'une nouvelle épidémie de la maladie à virus Ebola dans la zone de santé de Likati (Bas-Uélé) préoccupe la représentation nationale. C'est ce qui explique l'audition en plénière, hier vendredi 19 mai, du ministre de la Santé publique, Oly Ilunga. Ce dernier a fait savoir à la représentation nationale l'urgence de la santé publique face à cette épidémie qui se révèle pour la 8^{ème} fois en République démocratique du Congo.

Neuf cas suspects de personnes infectées par le virus ont été signalés. Trois d'entre elles sont mortes et la présence du virus Ebola (souche Zaïre) a été détectée dans deux des cinq échantillons sanguins prélevés sur les patients soupçonnés



Des professionnels de santé dans une zone infectée (Images d'archives)

d'avoir contracté cette maladie, associée à un taux de mortalité élevé chez les personnes qu'elle touche.

Et le ministre qui rassure sur les mesures prises et des actions menées, appelle la représentation nationale à ne pas paniquer du fait que la République dispose de ressources humaines aguerries en cette matière, et qui ont permis de contenir les épidémies passées.

« Un plan de riposte a été élaboré et budgétisé en collaboration

avec des partenaires, notamment l'Oms, l'Unicef, l'Usaid... », a fait savoir Dr Oly Ilunga. Entre-temps, des mesures sont prises, notamment la réactivation et le renforcement de la surveillance aussi bien dans la zone concernée que sur toute l'étendue du territoire national et le déploiement sur le terrain d'une équipe d'experts du niveau central (virologues, biologistes, cliniciens, épidémiologistes, communicateurs, etc.)

Le ministre qui répondait aux

préoccupations soulevées par la représentation nationale concernant, notamment l'impact de la maladie sur l'enrôlement des électeurs et l'année scolaire en cours, a estimé que l'élément le plus important, c'est la promptitude dans la lutte. « C'est parce que la quarantaine n'est pas une mesure », a-t-il expliqué avant de reconnaître la principale difficulté aux actions menées, qui est le défi logistique sur le terrain.

Dans le cadre de la sensibilisation, un maximum de communicateurs est déployé. Ils travaillent pour obtenir l'implication, notamment des tradi-praticiens parce que les personnes symptomatiques ont tendance à aller vers ces tradi-praticiens plutôt que d'aller vers l'hôpital.

A ce stade, le plus important, estime le ministre, c'est d'identifier tous les contacts. « Nous en sommes à 400 qui en sont que des contacts présumés parce que les contacts ne sont pas de malades », a-t-il ajouté.

Dans la foulée, les députés nationaux ont proposé, entre autres, le renforcement de la police sanitaire aux frontières afin de filtrer l'afflux des réfugiés centrafricains dans cette partie du territoire national.

Scout-Jamboree 2023 : le parlement sud-coréen sollicite la voix de la RDC

P.M.

Le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, Aubin Minaku, a accordé une audience, jeudi 18 mai en son cabinet de travail au Palais du peuple à un groupe de parlementaires sud-coréens accompagné de l'ambassadeur de la République de Corée en RDC.

Après du speaker de la Chambre basse du Parlement, la délégation des parlementaires de Séoul sollicite la voix de la RDC pour que la République de Corée du Sud soit retenue comme pays organisateur du Jamboree 2023 que compte organiser le Mouvement scout mondial.

La démarche menée par les parlementaires sud-coréens cadre avec les us parlementaires, celles d'appui à la coopération classique entre Etats.

Le Jamboree est un rassemblement international des scouts venus du monde entier. Le principal intérêt des Jamborees est de permettre aux jeunes de vivre la fraternité scout en action, au lieu de se limiter seulement aux paroles, et ainsi de prendre conscience de toute la dimension internationale du scoutisme. Les scouts ayant été présents lors de Jamboree prennent conscience du fait que les habitants des autres pays



Audience du président de l'Assemblée nationale accordée aux parlementaires sud-coréens.

soient des jeunes comme eux, avant d'être des ressortissants de tel ou tel ennemi héréditaire...

Un jamboree, la plupart du

temps, reste une aventure inoubliable dans la vie d'un scout. Expérience qui ne peut être vécue généralement qu'une seule fois en tant que jeune,

l'évènement ne se produisant que tous les 4 ans. Ces rassemblements de grande ampleur sont très marquants pour les jeunes, tant pour les activités que pour les rencontres. Une activité remarquable des Jamborees est l'échange d'insignes ou de foulards.

Par ailleurs, les parlementaires sud-coréens et le président de l'Assemblée nationale ont également échangé sur des sujets de coopération bilatérale entre la RDC et la Corée du Sud. C'est, notamment, les travaux de construction du Musée national confiés aux experts sud-coréens. Un musée destiné à impacter sur le tourisme en RDC.

L'affermissement d'amitié entre les deux pays a aussi figuré au menu des discussions. Dans l'ensemble, les relations entre Kinshasa et Séoul sont au beau fixe, avec un niveau important des relations commerciales entre les deux Etats. Parmi les entreprises sud-coréennes implantées en RDC, figure l'entreprise automobile Hyundai qui emploie assez de Congolais à son service.

Et en dehors des investissements, la Corée du Sud est bien implantée en RDC grâce à son Agence de coopération internationale Koica qui développe plusieurs projets à impact direct pour plusieurs millions de dollars américains chaque année.

Fiscalité : patrons et entrepreneurs en colère contre André Kimbuta

Le monde des affaires peine parfois à se développer à cause d'une fiscalité asphyxiante. Face à cette difficulté, certains hommes d'affaires estiment qu'il n'est plus nécessaire d'obéir aux ordres parfois « mal donnés » de l'autorité urbaine de la ville de Kinshasa.

Mais quelle mouche a donc piqué André Kimbuta ? Alors que la vie devient économiquement intenable pour la majorité des Congolais et que les affaires tournent au ralenti, c'est le moment qu'a choisi le gouverneur de la ville de Kinshasa pour sortir des tiroirs toute une batterie d'arrêtés (ministériels provinciaux) émis par le gouvernorat de la ville de Kinshasa en 2013.

Dans les milieux d'affaires de Kinshasa, certains de ces arrêtés - publiés quasiment « en catimini » au Journal Officiel dans le numéro spécial du 17 février 2014, et toujours sans la moindre publicité autour et que l'administration urbaine tente maintenant de les mettre en application en mode urgence - sont totalement jugés « absurdes » et « inapplicables » en l'état.

En effet, interpelle un entrepreneur local, comment comprendre qu'au moment où le chef de l'État s'est fait le « devoir », dans son dernier message à la Nation devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, de rappeler, une fois de

plus, « la fragilité des fondamentaux de notre tissu économique », le gouverneur de la ville, lui, décide de faire gant de fer ?

Tournée essentiellement vers le secteur tertiaire, et marquée, d'une part, par l'importation des biens de première nécessité consommés par les Congolais et qu'ils ne produisent pas, et, d'autre part, par l'exportation des matières premières, vers les pays industrialisés, source de ses principales recettes budgétaires, mais dont la fixation des cours échappe à notre contrôle, l'économie congolaise va mal. Vraiment mal vu sa taille très réduite.

Il va sans dire, comme l'a martelé le président de la République, que tant que ce paradigme ne sera pas changé, l'économie congolaise restera « fragile » et fera continuellement les « frais des soubresauts » de la conjoncture économique internationale.

Dans le même ordre d'idées, a renchéri le chef de l'État, tant que le système fiscal sera « écrasant, discriminatoire et truffé d'une parafiscalité lourde, le climat des affaires ne sera pas propice à l'investissement productif, ni au civisme fiscal ». C'est tout dit.

NOUVEAU PARADIGME

« Le gouvernement provincial de Kinshasa a-t-il capté ce message du chef de l'État ou non », rôle un opérateur économique spécialisé dans le bâtiment.

Pour rappel, le président de la République a semblé poser clairement les bases du nouveau paradigme. Du moins, il a dévoilé des pans entiers de ce que devrait être ce paradigme : « Aujourd'hui, nous avons pris la mesure du défi. Il nous faut agir sans plus attendre. En plus des investissements publics légitimes, l'option est donc définitivement levée de promouvoir le soutien au secteur privé productif à travers particulièrement l'appui direct aux petites et moyennes industries et aux petites et moyennes entreprises, spécialement celles engagées dans l'agro-industrie et inscrivant leurs activités dans le cadre des chaînes de valeurs ».

Et pour y parvenir, a-t-il déclaré, il faut, en effet, produire ce que nous consommons et conférer de la valeur ajoutée à nos produits destinés, non seulement à la consommation domestique, mais aussi à l'exportation, en vue de les rendre plus compétitifs.

Et le président de la République a insisté sur « l'impérieuse nécessité » pour le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat de prendre des « dispositions utiles » en vue de l'adoption, dans les plus brefs délais, et pendant la session en cours, d'une nouvelle loi sur la fiscalité », de celle sur le partenariat public-privé, sans omettre la finalisation de la loi portant révision de certaines dispositions du code minier, en sursis depuis plusieurs mois devant les deux Chambres.

L'amélioration de la situation sociale des populations en dépend, a martelé Joseph Kabila.

Le décor étant ainsi planté, les patrons ne comprennent pas que l'Hôtel de ville de Kinshasa puisse ramer à contre courant. Dans un régime marxisant, on parlerait d'« ennemis de la révolution ».

Ici et là, on dénonce haut et fort les « effets dévastateurs » de certains de ces arrêtés, surtout ceux relatifs à l'éducation (Arrêté SC/053/BGV/MIN/EECG/FINECO& IPMEA/PLS/2013) et aux affaires foncières (Arrêté SC/075/BGV/MIN/A.F.U.H./FINECO& IPMEA/PLS/2013).

Par exemple, la quotité du Trésor public sur le minerval des établissements scolaires s'élèverait à 50% du minerval et le propriétaire d'une « grande » concession serait désormais tenu d'introduire tous les 3 mois une « demande d'avis urbanistique » et, par conséquent, devrait payer des « frais urbanistiques sur les grandes concessions » tous les trimestres, qu'il souhaite faire des travaux dans celle-ci ou pas.

Tout est vraiment fait pour « asphyxier » les opérateurs économiques encore actifs dans la ville, ou provoquer des « arrangements particuliers » avec les fonctionnaires chargés de la perception de ces impôts, taxes, redevances ou frais, déplorent des opérateurs économiques installés à Kinshasa.

LP/B.F



Action Contre la Faim
Mission RDC

ACCORD CADRE VIVRES CD-KN-00837

Action Contre la Faim lutte contre les causes et les effets de la faim et des maladies qui menacent la vie d'enfants, de femmes et d'hommes en situation de vulnérabilité. Fondée en France en 1979, Action Contre la Faim est une organisation non gouvernementale, non politique, non religieuse, et à but non lucratif.

Action Contre la Faim - RDC envisage d'attribuer un marché de fourniture de vivres pour la RDC.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante:

Mr Guillaume Mathieu
Coordinateur Logistique
tel: +243 81 708 6243
logco.drc@acf-international.org

ou à l'adresse suivante:

Action Contre la Faim - Mission RDC
11 Avenue Massamba, Commune de Ngaliema, Kinshasa, RDC
Entre 8h et 16h

Action Contre la Faim ne sera en aucun cas contraint de sélectionner l'offre la plus basse, ni aucune offre. Action Contre la Faim se réserve également le droit d'accepter entièrement ou partiellement une réponse à l'appel d'offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 9 Juin 2017 à 17h (heure de Kinshasa).

Walikale : les miliciens FDLR exigent des amendes exorbitantes

Le chef du groupement Waloa-Yungu dénonce les amendes exorbitantes exigées à ses administrées par les miliciens Forces démocratique de libération du Rwanda (FDLR). Ces rebelles rwandais exigent cinquante chèvres d'amende à la population du groupement de Walowa-Yungu en territoire de Walikale au Nord-Kivu, a déclaré dernièrement le chef de localité Mishishi, une des localités du groupement Waloa-Yungu à l'Agence congolaise de presse (ACP). Cette amende est exigée au motif que les jeunes des localités de Ntoto, Ntabuni et autres les auraient affrontés jusqu'à désarmer deux d'entre eux en récupérant deux armes. Selon le chef de localité Mishiki, c'est en guise de réparation du tort causé par ces jeunes sur un groupe des FDLR que cette amende leur a été demandée pour leur éviter des représailles. Sur les cinquante chèvres exigées, dix-huit ont été remises par la population des centaines de localités de peur de compromettre le déroulement d'enregistrement. C'est suite aux exactions commises par les FDLR-Interahamwe sur les habitants que les jeunes de différents villages se sont regroupés pour se constituer une force d'auto-défense. Le programme du Centre international de l'agriculture tropical « Harvest Plus/RDC » s'est réuni, jeudi 18 mai 2017 à une Goma, pour chercher à redynamiser ses partenaires du Nord-Kivu. Pour son Country manager, le prof. Antoine Lubobo Kanyenga, cette plate-forme a, entre autres, comme rôle, « d'adopter un mécanisme de maintien des relations actives et standard entre les autres partenaires de mise en œuvre et Harvest Plus » et « orienter les programmes dans le choix, l'appréciation et les sanctions des partenaires ». Les membres de la plate-forme doivent aussi promouvoir les cultures bio-fortifiées ainsi qu'arbitrer les litiges dus à l'interprétation et à l'exécution des contrats. Le prof. Antoine Lubobo a expliqué que le rôle de cette plate-forme et plus consultatif en vue d'un rapprochement effectif avec les partenaires du Nord-Kivu étant donné que la coordination de Harvest Plus se trouve à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu. Les parties prenantes à cette plate-forme Harvest Plus pour le Nord-Kivu sont constituées d'un représentant du ministère provincial de l'Agriculture, Pêche et Élevage, d'un délégué du Service national de semences (Senasem), du Programme national de nutrition (Pronanut), d'un agent de l'Inspection provinciale de l'Agriculture, Pêche et Élevage, de quatre partenaires crédibles désignés par Harvest Plus.

LP

Ituri : la grippe aviaire décime plus de 5 000 poules et canards

Une épidémie de grippe aviaire hautement pathogène, qui touche à la fois les humains et la faune, cause un grand nombre de décès chez les hommes comme chez les animaux. Elle vient de la volaille importée en Ouganda et fait des ravages dans l'Est de la RDC, notamment dans la province de l'Ituri.

Le gouverneur de l'Ituri, Abdalah Pene Mbaka, a déclaré l'épidémie de la grippe aviaire dans les localités de Joo et de Kafé au bord du lac Albert. Il l'a fait savoir au cours d'un point de presse, jeudi 18 mai à Bunia. La maladie a déjà décimé plus de cinq mille poules et canards, signale l'édition en ligne de Radio Okapi.

La source indique que les experts notent sa progression vers les localités de Kasenyi, Nyamavi, Kapuru, Mandje, Mokambo et Mahagi - port, le long du lac Albert. Selon le chef de service de production et santé animale en Ituri, Dr André Lobo, des cas de décès des poules et canards ont été déclarés à ce stade dans trois territoires de l'Ituri, à savoir Djugu, Irumu et Mahagi.

Pour éviter la propagation de la maladie, le gouverneur de province annonce la suspension de la commercialisation de la volaille. « La circulation de la volaille de toutes espèces

se trouvant dans ces localités est strictement interdite. Aussi les marchés y fonctionnant sont-ils fermés au commerce de la volaille. La volaille se trouvant dans un rayon de 3 kilomètres autour de ces localités doit être systématiquement abattue dans le cadre du nettoyage sanitaire », a-t-il décidé.

Le chef de service de la production et santé animale indique que d'autres mesures de surveillance sont déjà mises en place, notamment au marché central de Bunia, qui se ravitaille naturellement en volaille dans ces différentes localités. Il appelle donc à la non-manipulation de la volaille infectée ou retrouvée morte, pour éviter la contamination.

ÉVITER LA VOLAILLE PROVENANT DE L'OUGANDA

Pour rappel, le vice-gouverneur de l'Ituri, Pacific Keta, appelle les habitants de sa province à éviter de consommer de la volaille ainsi que les produits dérivés tels que les œufs importés d'Ouganda.

À noter que c'est depuis janvier dernier que la grippe aviaire a touché l'Ouganda. Le ministère de l'Agriculture a fait part d'une « grippe aviaire qui touche à la fois les humains et la faune », rappelle aussi Radiookapi.net. Laquelle signale le vice-gouverneur de l'Ituri a annoncé, mi-février, la mise

en place d'une commission mixte pour prendre des mesures contraignantes. Cela après avoir réuni des responsables de la division de la Santé, de l'Agriculture et de l'Élevage, la FAO, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et le Service de l'hygiène aux frontières.

« Chez nos voisins en Ouganda, ça a commencé. Alors, il faudra bien que l'on prenne certaines mesures. Dans un premier temps, nous devons nous méfier déjà en prenant des mesures sanitaires un peu élémentaires : se laver les mains, essayer d'éviter la consommation de la volaille qui vient de l'Ouganda... », a-t-il déclaré.

Le vice-gouverneur de l'Ituri a fait remarquer qu'au niveau interne, le gouvernement provincial comptait encourager la production locale pour éviter la carence en volaille. Il a aussi fait observer que le ministère ougandais de l'Agriculture a déclaré en janvier que des analyses menées dans le pays avaient permis d'identifier « la grippe aviaire hautement pathogène, qui touche à la fois les humains et la faune, et qui cause un grand nombre de décès chez les uns comme chez les autres ». Mais il n'a pas dit s'il s'agissait de la souche H5N8 qui touche actuellement l'Europe et le Moyen-Orient.

O.D/RADIOOKAPI.NET

L'Église du Congo rend hommage à Dédé Kasay

OLIVIER DIOSO

« Demeurez unis et fortifiez-vous dans les enseignements du Seigneur et de l'Église pour résister aux forces du mal et lutter contre les puissances du mal. Prenez le bouclier de la paix de l'Église qui est la Parole de Dieu et annoncez la Bonne nouvelle de la paix en priant sans cesse ». C'est en ces termes que la révérende Deborah Margaret Olukemi Dayo a exhorté les collaborateurs du révérend-pasteur Dédé Kasay, décédé le 26 avril dernier et inhumé le 10 mai ; inhumation coïncidait avec le quarante-septième anniversaire de sa naissance. C'était au cours d'un culte d'actions de grâce organisé en mémoire de l'illustre disparu dans la salle Conforta, à Kasa-Vubu.

Cet office religieux a été célébré par l'un des pères de l'Alliance pour toujours, le révérend Oscar Bola de l'Assemblée Fils et filles d'Alliance (Fifa) de Paris.

La révérende Deborah Margaret Dayo a saisi cette opportunité pour oindre les collaborateurs du défunt afin qu'ils aient l'onction pour poursuivre l'œuvre de ce dernier. « Cette onction, a-t-elle fait savoir, fait tomber la miséricorde de Dieu sur vous. Elle vous fortifiera pour pérenniser l'œuvre du révérend-pasteur Dédé Kasay ». Le



service d'onction d'huile a eu lieu devant les hommes de Dieu qui étaient en alliance avec le pasteur Dédé Kasay. Il s'agit notamment du bishop Elysée Tokombe, du pasteur Josué Mukung et du rév. Isidore Mafuta.

À noter que Dédé Kasay n'était pas que pasteur. Il a également été un entrepreneur, souvent sollicité pour sa perspicacité sur le leadership. Il est auteur de plus de 50 ouvrages dont le meilleur sur le leadership demeure

« Le vrai concept du Leadership ».

Conférencier et professeur, l'illustre disparu a été le chancelier de Kingdom Leader Center (KLC). De son vivant, il a organisé plusieurs conférences et formations en leadership. Détenteur d'un Master en leadership et gouvernance de Beulah High University des États-Unis (Atlanta), le rév. Dédé Kasay est licencié en Théologie de l'Université philosophique de Lubumbashi.

Évasion à Makala : l'IRDH demande à l'Exécutif de prendre ses responsabilités

Les chercheurs de cette organisation recommandent à la population de ne pas collaborer avec la Police nationale congolaise, afin de ne pas cautionner d'autres atteintes aux droits humains.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Le 18 mai 2017, les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques (PAD-CIPO) de l'IRDH ont reçu le communiqué officiel de la Police nationale congolaise (PNC), signé par le commissaire provincial de la ville de Kinshasa, le général Kanyama Célestin, demandant à la population kinoise de dénoncer ou livrer les évadés de la Prison centrale de Makala (PCM).

Cette ONGDH relève que dans la nuit du 16 au 18 mai 2017, plus de 4 600 sur 8.000 prisonniers se sont évadés de la prison de Makala, profitant de l'attaque de cet établissement carcéral menée par des personnes présumées être du groupe politico-religieux Bundu dia Kongo. PAD-CIPO invite la population de la RDC à s'abstenir d'accéder à cette demande de la PNC, pour les raisons évoquées ci-dessous. Elle dit que premièrement, le gouvernement doit expliquer pourquoi les multiples services de sécurité n'ont pas fonctionné cette nuit-là. Les assaillants ont pris tout leur temps de

casser la barrière métallique de l'entrée principale de la prison, les portes des dortoirs de prisonniers, ainsi que les portes des cellules. Ils ont aussi mis le feu aux bureaux des services pénitentiaires, de la police et des vigiles de la prison. De même qu'ils ont brûlé des véhicules en stationnement dans le parking de la prison et tué des dizaines de policiers de garde.

Selon l'IRDH, l'opération décrite ci-dessus aurait duré plus de trois heures, sans que les services de sécurité de la capitale n'interviennent. Cette circonstance a créé l'opportunité de s'évader, rêvée par des milliers de prisonniers détenus dans de mauvaises conditions. Plusieurs sources parlent des milliers d'évadés, cependant que le ministre de la Justice minimise en prétendant qu'il n'y a qu'une cinquantaine d'évadés et quelques morts, avant de revenir à l'idée d'une enquête. Il convient de noter que les figures emblématiques, en l'occurrence le bâtonnier Muyambo Kyassa, l'honorable Franck Diongo, l'honorable Diomi Ndongala, le colonel Eddy Kapend, Nono Lutula, Leta Mangasa et Me Firmin Yangambi ont préféré ne pas recouvrer leurs libertés par cette voie.

REMETTRE À LA JUSTICE LES CRIMINELS DANGEREUX

Elle souligne que deuxièmement, il y a des raisons de croire que

le gouvernement n'a aucun souci d'isoler des criminels de la société. Il ne peut prétendre vouloir retrouver les évadés de Kinshasa, pendant qu'il refuse de remettre à la justice des criminels plus dangereux, jugés et condamnés pour des crimes internationaux. Tel est le cas de Gédéon Kyungu Mutanga, reconnu coupable et condamné pour des crimes contre l'humanité par le tribunal militaire de garnison de Kipushi, mais logé dans une villa de Lubumbashi et nourri aux frais du gouvernorat de la province du Haut-Katanga. Cela, au détriment de ses victimes de viol, esclavage sexuel, torture, disparition forcée, meurtres, assassinats, cannibalisme et autres actes barbares.

Troisièmement, les évadés n'ont fait que se soustraire des conditions de détention inhumaines et dégradantes, interdites par les lois congolaises et les instruments internationaux ratifiés par la RDC. Il y a des raisons de croire qu'une fois retournées en prison, ces personnes subiront pire que les mauvais traitements.

Cette ONGDH note qu'avant l'évasion, il y avait près de 8 000 personnes entassées dans un lieu conçu pour 1 500; une population carcérale constituée de plus de 70% de prévenus; des dizaines de personnes emprisonnées arbitrairement pour leurs opinions politiques; des personnes placées abusivement en détention pré-

ventive et demeurées des mois ou des années en détention; des personnes demeurées en détention pendant que leur mise en liberté a été ordonnée, notamment suite à une mesure d'amnistie ou de grâce présidentielle; des visites soumises aux paiements des frais illégaux; des mineurs détenus dans les mêmes locaux que les adultes; la détention qui ne respecte pas l'hygiène, pas d'alimentation ni soins médicaux; des personnes atteintes des maladies contagieuses vivant aux cotés des personnes saines.

Au regard de ce qui paraît comme une négligence notoire des services de sécurité, un manque de souci de justice de la part du gouvernement, ainsi que de graves violations des droits humains garantis aux détenus; les chercheurs de PAD-CIPO recommandent à la population de ne pas collaborer avec la PNC, afin de ne pas cautionner d'autres atteintes aux droits humains.

Pour cette organisation, le gouvernement doit donner des amples explications à la population, sur le dysfonctionnement du système de sécurité observé cette nuit-là; mettre sur pied un plan d'amélioration des conditions de détention dans tous les lieux carcéraux de la République; et reconquérir la confiance en remettant Gédéon Kyungu Mutanga à la Justice.

L'ASADHO et la FBCP appellent à la réforme du système carcéral congolais

DONATIEN N. MUPOMPA

Dans une déclaration faite hier vendredi 19 mai, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (ASADHO), et la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), représentés respectivement par Me Jean Claude Katende M. Emmanuel Cole, se disent vivement préoccupés par l'évasion et la mort de plusieurs détenus à la prison centrale de Makala à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Ces organisations relèvent qu'en date du 17 mai 2017, environ 4191 sur 8074 détenus se sont évadés de la prison de Makala. Plus de 80 personnes ont été tuées, 20 véhicules appartenant à des particuliers et à l'administration pénitentiaire, sans oublier le bureau de la prison, ont été incendiés, à la suite de l'attaque organisée par des individus non encore identifiés à ce jour.

Elles soulignent: « Il s'en est suivi la traque des évadés par la Police nationale congolaise et les Forces armées de la République démocratique du Congo qui a déjà donné lieu à l'arrestation de plus de 200 détenus. Mais il y a lieu de signaler que cette traque donne déjà lieu à des abus en ce sens que certaines personnes in-

nocentes qui ne sont pas en possession de leurs pièces d'identité, surtout les conducteurs des taxi-motos, sont arrêtées par les agents de l'ordre et assimilés aux évadés ».

Pour les deux organisations, cette évasion interpelle et appelle à reformer le système carcéral congolais qui est marqué par une grande corruption, la détention de plusieurs personnes sans dossiers judiciaires, des délais de présentation de certains prisonniers devant leur juge naturel de plus en plus long, la présence de plusieurs véhicules appartenant à des particuliers gardés dans l'enceinte de la prison et le non-respect des droits fondamentaux des personnes détenues.

Elles relèvent que la prison de Makala est aussi le lieu où les injustices judiciaires ou politiques sont vécues par plusieurs Congolais. Plusieurs leaders politiques de l'opposition ou d'opinion y sont détenus à la suite des procédures judiciaires qui ne répondent à aucune règle d'un procès juste et équitable. Plusieurs personnes bénéficiaires des lois d'amnistie sont gardées dans cette prison illégalement, alors qu'elles devaient être déjà libérées.



LE SYSTÈME CARCÉRAL EN CONTRADICTION AVEC LA CONSTITUTION

Elles notent: « Nos organisations constatent que le système carcéral congolais est encore en contradiction avec la Constitution et les instruments juridiques internationaux relatifs au traitement des prisonniers.

Elles estiment que tant que le système carcéral congolais ne sera pas réformé, les évasions des criminels dangereux se produiront toujours. Ce système carcéral comporte en lui-même des facteurs qui favorisent l'évasion des prisonniers ».

Face à ce qui précède, ces organisations recommandent au ministre de la Justice de convoquer les états généraux des prisons afin que les ex-

perts de plusieurs disciplines réfléchissent sur l'état et l'avenir des prisons en RDC; de prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la corruption et le trafic d'influence au sein des prisons; de faire libérer tous les prisonniers en détention pour des faits bénins ou qui n'ont pas de dossiers judiciaires; d'élaborer un projet de loi devant aligner la gestion des prisons et le traitement des prisonniers sur les normes internationales.

Et aussi, de diligenter des enquêtes sérieuses sur l'évasion du 17 mai 2017 afin d'identifier tous les auteurs et les commanditaires de cet événement; d'interdire tout gardiennage des véhicules appartenant à des particuliers dans l'enceinte des prisons.

Au ministre de l'Intérieur d'interdire aux policiers déployés sur la ville de Kinshasa pour traquer les évadés, toute tracasserie ou tout abus à l'égard des paisibles congolais; d'instruire les policiers pour qu'ils respectent les droits fondamentaux des évadés rattrapés et les traitent avec dignité et humanité.

Et enfin, de renforcer les mesures de sécurité pour que la ville de Kinshasa et ses environs soient protégés contre les bandits dangereux évadés.

Kongo Central : mise en place d'un guide pratique pour la croissance agricole

Le ministre provincial de l'Agriculture, Développement rural, Pêche et Elevage du Kongo Central, Pierre Kabangu Nsalambi, a clôturé mardi 16 mai les travaux de l'atelier de validation des outils de chaînes de valeurs agricoles développés dans le Projet de développement du pôle de croissance (PDPC) au Kongo Central, a appris l'ACP. D'une durée de deux jours, cet atelier a permis aux participants, qui se recrutaient parmi les producteurs agricoles des services publics et d'autres partenaires, de mettre en place un guide pour la bonne pratique agricole au Kongo Central, en vue de créer l'autosuffisance alimentaire. Le ministre provincial Pierre Kabangu a plaidé pour l'implication de tous les producteurs du secteur public et autres partenaires, en vue d'accroître les capacités des organisations paysannes de filières « Huile de palme », « Riz et « Manioc » pour une production accrue. C'est dans ce contexte qu'il avait été créé aux pools nodaux de production dans cette province, à savoir Boma, Tshela, Mbanza-Ngungu, Inkisi et Kimpese. Dans un autre registre, l'ACP renseigne que le bourgmestre de la commune de la Muya, Ananias Kabeya Kasonga, a qualifié les tapages nocturnes produits par les fidèles des églises et sectes religieuses, de cause majeure à la base de l'insécurité dans certains quartiers de son entité.

Kasaï Oriental : baisse du prix de l'essence à Mbuji-Mayi

Le prix de l'essence a baissé à Mbuji-Mayi (province du Kasaï Oriental) où un fût de 270 litres d'essence qui se négociait, il y a quelques semaines à 600 dollars américains, est vendu actuellement à 420 dollars Us sur le marché, a constaté l'ACP. Interrogés, certains dépositaires lient cette baisse à l'abondance du produit en provenance de la zone de Dilolo, dans la province de Lualaba, frontière avec la République d'Angola. Il est constaté que les petits revendeurs de fortune livrent ce produit à 2 350 Fc et 2 500 Fc au lieu de 1 800 et 2 200 Fc. Quelques opérateurs économiques du secteur de transport regrettent le fait que les petits revendeurs gardent le prix haut et ne favorise pas la révision à la baisse du tarif de transport des marchandises et des personnes. Un appel est lancé aux autorités urbaines pour réglementer cette situation, l'objectif étant de rendre accessible le panier de la ménagère.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

14 millions USD pour endiguer la maladie à virus Ebola à Likati

Le gouvernement cherche à réunir les moyens pour lutter contre la maladie à virus Ebola survenue à Likati en province du Bas-Uélé. C'est pourquoi il travaille en étroite collaboration avec ses partenaires techniques, dont l'OMS et l'UNICEF.

« Le gouvernement a mis en place un plan de réponse évalué à 14 millions de dollars américains. Une équipe de gestion de crise (...) a été créée pour coordonner la réponse », a déclaré le ministre de la Santé publique, Dr Oly Ilunga Kalenga, lors de sa visite mercredi 17 mai dans la zone de santé de Likati, territoire d'Aketi (Bas-Uélé), où la maladie à virus Ebola s'est déclarée.

La situation épidémiologique donne un total cumulé de vingt cas suspects, trois décès et deux cas confirmés d'Ebola, indique un communiqué du ministère de la Santé publique datant de jeudi 18 mai 2017. Pour lutter contre cette la maladie, selon Dr Oly Ilunga Kalenga, la RDC travaille en étroite collaboration avec ses partenaires techniques, dont l'OMS et l'UNICEF.

À l'occasion de cette visite à Likati, le représentant de l'OMS en RDC, Dr Allarangar Yokouidé, a appelé « à plus de solidarité de la communauté internationale pour aider la RDC à endiguer en urgence cette épidémie ».

L'UNICEF s'est engagé particulièrement à sensibiliser les « communautés locales, qui doivent être au



cœur de toutes les interventions et la fourniture d'eau et de services d'assainissement », a souligné son représentant intérimaire en RDC, Dr Tajudeen Oyewale.

La réponse est organisée à partir de sept commissions techniques chargées respectivement de la surveillance et investigations, de la prise en charge médicale, du laboratoire et de recherche, de la communication et de la mobilisation sociale, de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la biosécurité, de la prise en charge psychosociale et de la logistique.

L'épidémie de la maladie à virus Ebola a été officiellement déclarée le 11 mai 2017, après la confirmation par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) des résultats d'analyse d'échantillons de sang prélevés chez les cas suspects. Il s'agit du huitième épisode de la maladie à virus Ebola en RDC.

APPEL AU RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE

L'épidémiologiste en charge des urgences à l'OMS en RDC, Dr Valentin Mukinda, appelle la population de la province du Bas-Uélé à observer les règles d'hygiène pour éviter le virus Ebola. Il a lancé cet appel, mercredi 17 mai, au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'ONU, en RDC.

Dr Valentin Mukinda a également invité la population du Bas-Uélé à ne pas céder à la panique : « Il ne faut pas céder à la panique. Il faut très bien suivre les conseils donnés par les autorités sanitaires en matière de prévention et d'application de l'hygiène individuelle et collective pour ne pas contacter cette maladie ».

Il a indiqué qu'une délégation mixte gouvernement-OMS est en mission d'évaluation dans l'aire de santé de Nambwa, au Bas-Uélé.

Valentin Mukinda a précisé que Médecins sans frontières (MSF) s'apprête à installer un centre de traitement d'Ebola dans l'épicentre de cette épidémie, à Likati. « Médecins sans frontières est l'une des organisations qui est mieux spécialisée dans la prise en charge médicale des malades touchés par ce virus d'Ebola. L'expérience l'a montré que nous l'avons toujours bien maîtrisée en RDC », a ajouté cet épidémiologiste de l'OMS.

Pour rappel, la RDC est à son huitième épisode d'une épidémie de la maladie à virus Ebola.

RO/LP

Des conducteurs de véhicules pratiquent des tarifs surfacturés dans l'Ouest de Kinshasa

BLESSING MANDAKA MANDAKA (STAGIAIRES/IFASIC)

Des conducteurs de bus commis au transport en commun, desservant l'Ouest de la ville de Kinshasa, pratiquent des tarifs surfactés depuis la hausse du prix du litre d'essence survenue en février dernier dans la ville de Kinshasa. C'est le cas sur le tronçon de l'avenue By-Pass compris entre Rond-point Ngaba et UPN où, avant cette hausse, le tarif revenait à 450 francs congolais jusque février dernier. Mais, constate-t-on, il a été revu unilatéralement à la hausse par ces conducteurs de bus depuis février dernier. Il revient à 500 Fc, quelle que soit la distance.

« Nous sommes victimes de l'esprit mercantiliste des conducteurs de bus commis au transport en commun, car le tarif officiel du transport en commun des personnes et des biens est fixé par l'hôtel de ville de Kinshasa », s'est plaint un père de famille qui faisait allusion à la décision unilatérale des conducteurs de bus de pratiquer des tarifs surfactés.



Les incriminés justifient, quant à eux, cette pratique par la hausse du prix du litre d'essence dans les stations-service de la capitale. En effet, un litre de gasoil est passé de 1 500 Fc à 1 650 Fc et celui d'essence de 1 450 Fc à 1 650.

Autre raison invoquée : l'état de la route By-Pass en pleine réhabilitation et modernisation qui, selon eux, ne leur permet pas de maximiser leurs recettes journalières.

Les passagers qui empruntent les bus qui desservent ce tronçon ont fait remarquer que ni les conducteurs de bus, taxis-bus..., ni l'Association des chauffeurs du Congo (ACCO) n'ont qualité de fixer le tarif officiel du transport en commun des personnes et des biens dans la capitale et que seule l'autorité urbaine est habilitée à le faire. D'où, les passagers interpellent l'hôtel de ville de Kinshasa à prendre ses responsabilités.



Fourniture des étiquettes bagages électroniques, cartes d'embarquement électroniques et étiquettes bagages manuels au profit de Congo Airways S.A

Avis d'Appel d'offres (AAO) Avis d'Appel d'Offres - Sans pré-qualification

CONGO AIRWAYS' S.A AOI/F/02/CGA/DG/SPM/2017

1. Conformément à son plan de passation publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics au mois d'Avril 2017, Congo Airways S.A a l'intention d'utiliser une partie de son budget annuel 2017 pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des Étiquettes bagages électroniques, Cartes d'embarquement électroniques et Étiquettes bagages manuels.

2. Congo Airways S.A invite, par le présent Avis d'Appel d'offres, les candidats qualifiés à présenter leurs offres sous pli fermés, pour la fourniture des Étiquettes bagages électroniques, Cartes d'embarquement électroniques et Étiquettes bagages manuels, en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres International, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats qualifiés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux de Congo Airways et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse de Congo airways reprise ci-dessous, du **lundi à vendredi de 9h00' à 16h00' (heures locales, TU+1)**.

5. Les candidats intéressés devront acheter un jeu complet de documents d'Appel d'Offres rédigés en **français**, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **100 \$US (Dollars américains cent)** dont le paiement devra être effectué par versement en faveur de CONGO AIRWAYS S.A, au compte bancaire **n°1301-01185004-12-00 USD** auprès de **PROCREDIT BANK**. Le retrait du DAO par le soumissionnaire est conditionné par la remise, à la trésorerie de CONGO AIRWAYS S.A, de la copie du bordereau de versement des espèces authentifiée par la banque. Le retrait du DAO par le soumissionnaire se fait à la Cellule de Passation des marchés/Direction Générale de CONGO AIRWAYS S.A sur présentation de l'original du reçu émis par le trésorier.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

a) Exigences financière et administrative

- Fournir une lettre de soumission (dûment signée) ;
- joindre à l'offre les états financiers audités et certifiés de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) au moins supérieur à une fois le montant de son offre;
- Fournir la preuve de son existence légale (statuts, acte constitutif de l'entreprise conforme à la spécification du marché) ou équivalent;
- Joindre à l'offre une copie du registre de commerce et de l'enregistrement de l'identification nationale ou équivalent;
- Joindre à l'offre l'attestation fiscale en cours de validité signée conjointement par la DGI et DGDA ou équivalent;
- Etre en règle avec les cotisations à l'INSS jusqu'au mois de janvier 2017 (joindre impérativement l'attestation de régularité de l'INSS et/ou les preuves de paiement) ou équivalent.

b) Capacité technique et expérience

- Avoir réalisé au moins trois (3) marchés similaires, d'un montant supérieur ou égal, au cours de cinq (5) dernières années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016) ;
- Ces références doivent être appuyées sur des documents probants à joindre obligatoirement dans l'offre (copie de PV de réception, bon de livraison, contrats, etc.).

7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'offre équivalente à **un (1) pourcent du montant de l'offre en dollars américains**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Les offres et toute la correspondance et la documentation y relatives (catalogues) échangés seront rédigés en langue française.

8. Les plis seront soumis au plus tard le **5 juin 2017 à 11h (heure locale, TU+1)** à l'adresse ci-dessous et seront ouverts trente (30) minutes après l'heure limite de dépôt (**11h30', heure locale, TU + 1**) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à la même adresse.

Adresse: CONGO AIRWAYS S.A

130, Boulevard du 30 juin
Immeuble ELEMBO
Kinshasa / Gombe
Email: congoairways@congoairways.com
Tél : + 243 82 777 27 77

Désiré BALAZIRE BANTU

Les réformes de la taxe foncière ont permis au fisc camerounais de mobiliser 4 milliards de FCFA en 2016

Le ministre des Finances (Minfi), Alamine Ousmane Mey est satisfait des récentes réformes autour de la taxe sur la propriété foncière. A savoir, la mise en œuvre de la déclaration pré-remplie, le paiement par téléphone portable ainsi qu'une amnistie fiscale. A cet effet, indique le Minfi dans un communiqué signé le 17 mai 2017, ces réformes ont permis à l'administration fiscale de mobiliser au cours de l'exercice 2016 au profit des collectivités territoriales décentralisées (CTD) des recettes « exceptionnelles » de 4,3 milliards de FCFA contre un rendement annuel de 1,7 milliards de cette taxe avant lesdites réformes. Le ministre des Finances félicite tous les propriétaires fonciers qui ont fait montre de civisme fiscal au cours des opérations de recouvrement en 2016. Il encourage par ailleurs ceux qui se sont ainsi mis en règle à se conformer dorénavant à la loi en souscrivant et payant de façon régulière leur taxe sur la propriété foncière. Ceci pour éviter à l'avenir d'encourir des rappels d'impôts et application des pénalités. « En tout état de cause, les autorités poursuivent la réflexion afin de continuer à offrir aux propriétaires fonciers des facilités supplémentaires pour la déclaration et le paiement de la taxe sur la propriété foncière », conclut Alamine Ousmane Mey.

Chemin de fer Nairobi-Mombasa : le Kenya négocie 3,5 milliards \$ supplémentaires auprès de China Eximbank

Le président kenyan Uhuru Kenyatta a conduit, le lundi 15 mai 2017, une délégation gouvernementale auprès de China Eximbank, en vue de demander un financement supplémentaire pour la construction de la ligne de chemin de fer Nairobi-Mombasa. Cette requête a été formulée en marge du Forum « One Belt, One Road », un programme chinois visant à accroître l'influence du commerce en créant des infrastructures dans plus de 60 pays en Asie, en Europe et en Afrique. Ce forum organisé les 14 et 15 mai, a vu la participation du président Kenyan. Ce prêt supplémentaire sollicité auprès de China Eximbank, d'un montant de 370 milliards shillings kenyans (3,59 milliards \$), permettra de financer la construction de la troisième phase du projet de chemin de fer Nairobi-Mombasa. Cette phase d'une longueur de 270 km reliera les villes de Naivasha et Kisumu.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Intermédiation financière : la Banque mondiale appuie le Maroc avec 350 millions \$

C'est un appui financier destiné à favoriser des grandes réformes dans le secteur financier. Ces fonds sont aussi destinés à améliorer la supervision bancaire, financer les PME, renflouer la caisse de retraite de la fonction publique au Maroc. C'est donc une bouée de sauvetage pour le secteur financier marocain confronté à de nouveaux risques liés à la croissance économique et à la diversification des entreprises vers l'Afrique.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

La Banque mondiale a annoncé, le mardi 16 mai 2017, qu'elle allait allouer 350 millions \$ pour « appuyer des réformes de grande ampleur dans le secteur de l'intermédiation financière » au Maroc. Selon un communiqué rendu public par l'institution, ce prêt permettra aux PME marocaines d'accéder à de nouvelles sources de financement, tout en améliorant le cadre de supervision bancaire. Il devra également favoriser le développement du marché des capitaux, en élargissant la gamme des instruments disponibles et en renforçant la protection des investisseurs marocains. Enfin, cet appui financier contribuera à la pérennité financière de la caisse de retraite de la fonction publique, qui pourra ainsi rester un important investisseur institutionnel.

Toujours selon la Banque mondiale, le secteur financier marocain est, à l'heure actuelle, confronté à de nouveaux risques liés à la croissance économique et à la diversification des entreprises marocaines vers l'Afrique.



Ainsi donc, ce prêt approuvé « donnera à la banque centrale du Maroc les moyens de surveiller de plus près l'activité des banques, et tout particulièrement celles qui font partie de grands conglomerats financiers d'importance systémique ».

A cet effet, l'un des principaux chantiers sera la stabilisation des comptes de la Caisse marocaine des retraites (le régime obligatoire pour les pensions civiles et militaires). Cette réforme a pour effet immédiat de relever le montant de la pension minimale afin d'améliorer le revenu des retraités les plus pauvres et d'augmenter la pension de réversion versée aux veuves. Toutes ces mesures avaient été promises par l'État marocains aux fonctionnaires.

Par ailleurs, les ménages à bas revenu, en particulier, devraient bénéficier des réformes financées par ce nouveau prêt. L'amélioration de l'accès des PME au financement créera, selon la Banque mondiale, « des opportunités et des emplois ».

Les réformes permettront également aux femmes entrepreneurs de disposer de nouvelles sources de financement, et instaureront de nouveaux systèmes de paiement électronique. Ce qui, selon l'institution de Bretton Woods, « lèvera nombre des

obstacles qui ont abouti à l'exclusion économique des femmes ».

Pour Marie-Françoise Marie-Nelly (photo), Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte, « Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a largement modernisé son secteur financier et mis en place un environnement propice au développement du secteur privé. (...) On constate dans le monde que l'initiative privée est le moteur de la création d'emplois, et un meilleur accès au financement, parallèlement à d'autres efforts axés sur l'inclusion financière et à la préservation de la stabilité financière, permettra d'exploiter le potentiel considérable des jeunes et des femmes au Maroc. »

A noter que ce prêt est le deuxième accordé au Maroc par la Banque mondiale, au titre de l'appui aux politiques de développement axées sur le marché des capitaux et le financement des petites et moyennes entreprises. Ceci, dans le but d'étendre les mécanismes de garantie publique des prêts, mais aussi d'encourager le financement sur fonds propres pour les jeunes entreprises innovantes et à forte croissance au Maroc. Cet appui financier est également en phase avec la stratégie du Groupe de la Banque mondiale, qui vise à promouvoir des solutions axées sur les marchés de capitaux afin de lever des fonds auprès du secteur privé pour financer des projets d'infrastructure dans ses pays clients.

Pour rappel, en mars dernier, la Banque mondiale avait accordé 150 millions \$ au Maroc, pour améliorer les programmes sociaux et soutenir les petites entreprises.

Les 500 plus grosses fortunes ont perdu 35 milliards \$ suite aux turpitudes de Donald Trump

Ce mercredi, les secousses consécutives aux décisions contestées du président américain Donald Trump ont atteint les marchés boursiers, emportant dans leur stridulation les plus grosses fortunes du monde. Les indices boursiers mondiaux n'ont pas résisté au débarquement du directeur du FBI, James Comey, la semaine dernière.

Selon l'indice Bloomberg Billionnaires, les portefeuilles de la plupart des 500 plus grosses fortunes de la planète, étaient dans le rouge ce mercredi. La perte est énorme : 35 milliards \$ sur une valeur nette combinée de l'ensemble des portefeuilles, estimée à 4,9 billions \$. Bill Gates, la plus grosse fortune du monde avec 86,8 milliards \$ a perdu dans la volée, 1 milliard \$ sur ses parts dans Microsoft Corp., sa plus importante chute en un an, estimée à 2,8%.

Cependant, c'est le fondateur



de Facebook Inc., Mark Zuckerberg, qui a été le plus frappé. Zuckerberg perd 2 milliards de dollars du fait du recul du géant des réseaux sociaux. L'action de Facebook chute de 3,3% mais pas suffisant pour laisser son patron régresser au classement. Le CEO de Facebook garde sa cinquième position avec 62,3 milliards de dollars, devant Carlos Slim Helu.

Deuxième plus gros perdant de la séance de mercredi, le co-fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, qui avait dépassé de 4 milliards \$ Gates pour

prendre la première place au début de cette semaine, est tombé en troisième position du classement après avoir perdu 1,7 milliard \$, suite à un glissement de 2,2% des actions du géant de l'e-commerce.

Carlos Slim, quoique mexicain n'est pas resté en marge des régressions de mercredi. Troisième gros perdant de la journée, le magnat mexicain des télécommunications a vu ses actifs chuter de 1,3 milliard \$.

Le premier européen dans le classement, le magnat immobilier espagnol Amancio Ortega n'a pas été non plus épargné. Le patron de Zara perd 355 millions de dollars pour terminer la journée en deuxième rang avec 83,2 milliards de dollars. Une évolution au classement qu'il doit tout de même à Jeff Bezos. Dans le même temps, Dangote, le premier africain sur la liste, classé 132e, a connu une hausse de 19 million \$ de ses actifs...

AGENCE ECOFIN/LP

Burkina : les ONG dénoncent une gestion du pouvoir semblable au régime Compaoré

Corruption, détournements de deniers publics, acharnement sur les acteurs politiques et civils, achat de consciences, tels sont les abus que la Société civile burkinabè reproche au régime du président Roch-Marc-Christian Kaboré.

De l'avis de cette structure citoyenne, le pouvoir de Christian Kaboré est une « copie conforme » de celle de l'ex-président Blaise Compaoré chassé par la rue en 2014.

Des organisations de la Société civile burkinabè ont dénoncé jeudi la gestion du pouvoir du président Roch-Marc-Christian Kaboré, y voyant une « copie conforme » de celle de l'ex-président Blaise Compaoré chassé par la rue en 2014.

Safiadou Lopez Zongo, présidente du Cadre de concertation nationale des organisations de la société civile (CCNOSC), a dénoncé « la corruption, les détournements de deniers

publics, l'acharnement sur les acteurs politiques et civils, l'achat de consciences », lors d'une conférence de presse.

« Le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès, au pouvoir) est une copie conforme du CDP (Congrès pour la démocratie et le progrès, parti de Compaoré), qui ne fait pas mieux », malgré ses promesses de « rupture », a-t-elle soutenu, estimant que « le pouvoir actuel navigue à vue ».

Mme Lopez Zongo a encore fustigé « les anciennes pratiques de la mauvaise gouvernance comme la politisation de l'administration, la promotion de la médiocrité, le silence absolu sur les détournements qui concernent des proches des dirigeants, les marchés de gré à gré au mépris de toutes les règles élémentaires de passation ».

L'espoir suscité auprès du peuple burkinabè avec l'élection du président Kaboré est « devenu un leurre »

qu'il « convient de corriger », estime le CCNOSC dans un mémorandum. Depuis son arrivée au pouvoir, le régime du président Kaboré fait l'objet de vives critiques, y compris dans son propre camp.

Le président de l'Assemblée nationale, Salifou Diallo, numéro deux du régime et du MPP, avait appelé en juillet 2016 le gouvernement à cesser d'être « un pouvoir bureaucratique qui passe son temps à signer des papiers, des accords ».

En février dernier, l'opposition avait jugé « chaotique » la gestion du président Kaboré pendant sa première année au pouvoir.

Elu en novembre 2015, M. Kaboré s'est engagé à faire reculer la pauvreté dans son pays, l'un des moins développés de la planète. Son gouvernement a lancé un ambitieux « plan national de développement économique et social » de 28 milliards d'euros sur cinq ans.

AFP/LP

Près de 2 900 migrants secourus au large de la Libye

Près de 2 900 migrants ont été secourus jeudi en Méditerranée, dont 2 300 d'entre eux faisaient route vers l'Italie et près de 580 ont été reconduits en Libye, ont annoncé les gardes-côtes italiens et libyens.

A Tripoli, la Libye, pressée par l'Union européenne d'intercepter plus de migrants, a demandé à l'Italie d'armer les vedettes de ses garde-côtes afin de pouvoir faire face aux trafiquants.

Dans les eaux internationales au large des côtes libyennes, les garde-côtes italiens ont annoncé avoir coordonné le secours de 2 300 migrants embarqués sur dix barques en bois et 12 canots pneumatiques. Ils ont été pris en charge par des navires des garde-côtes italiens, de l'opération navale européenne Sophia et d'ONG. Médecins sans frontières a ainsi diffusé des images de centaines de migrants épuisés et soulagés sur le pont de son navire Prudence, qui faisait route vers Augusta, en Sicile, avec 743 passagers. Parmi eux, 78 femmes et 55 jeunes enfants, le plus petit âgé de six semaines. Deux autres embarcations parties de Libye n'ont cependant pas atteint les eaux internationales.

Au large de Sabratah, à 70 km à l'Ouest de Tripoli, 463 migrants ont été secourus à bord d'une embarcation en bois dont le moteur était tombé en panne, à annoncé à l'AFP le général Ayoub Kacem, porte-parole de la marine libyenne.

Au large de Garaboulli, à 60 km à l'Est de la capitale, les garde-côtes libyens ont secouru 120 personnes originaires d'Afrique sub-saharienne, à la



Des migrants arrivent à terre après avoir été secourus par des gardes côtiers libyens, au large de la ville de Guaraboulli, à l'est de Tripoli, le 18 mai 2017 (Photo/AFP).

dérive après que des hommes armés ont volé le moteur de leur canot.

C'est pour faire face à ces hommes armés que la Libye, encore sous le coup d'un embargo sur les importations d'armes imposé par l'ONU depuis la révolution de 2011 contre Mouammar Kadhafi, réclame des armes sur les vedettes que l'Italie est en train de fournir à ses garde-côtes. Six de ces vedettes ont été remises lundi et quatre autres sont encore prévues bientôt. « Ces vedettes ne sont pas équipées d'armes. Nous ne pouvons pas patrouiller avec (celles-ci), en présence de trafiquants de plus en plus armés », a déclaré en conférence de presse Abdallah Toumia, un haut responsable de la marine.

Les migrants interceptés ou sauvés par les gardes-côtes libyens

sont souvent détenus dans des centres de rétention en vue d'un rapatriement dans leur pays. Beaucoup se retrouvent cependant replongés dans les circuits des extorsions et des violences organisés par les réseaux de passeurs.

Depuis le début de l'année, l'Italie a vu arriver plus de 45 700 migrants sur ses côtes, soit une hausse de plus de 30% par rapport à la même période l'année dernière, selon un bilan du ministère de l'Intérieur qui ne prend pas en compte les migrants secourus jeudi.

Mais au moins 1 229 personnes ont trouvé la mort cette année au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit une pour 39 personnes secourues.

AFP/LP

Congo-Brazzaville : des ONG demandent le report des législatives

Une coalition d'organisations congolaises a, selon AFP, appelé le jeudi 18 mai au report des élections législatives fixées au 16 juillet par les autorités, estimant que les conditions ne sont pas réunies pour l'organisation d'un scrutin transparent au Congo-Brazzaville. Le 13 mai, un décret du président Denis Sassou Nguesso fixait au 16 juillet prochain le premier tour des législatives qui seront couplées pour la première fois aux élections locales et municipales au Congo. « Tournez la Page » demande « l'ajournement des élections jusqu'à ce que la refonte du fichier électoral soit effectuée, et qu'une commission électorale véritablement indépendante soit mise en place », écrit dans un communiqué cette coalition d'organisations de la société civile congolaise.

Niger : un farouche opposant écroué pour «complot» présumé contre le régime

L'opposant et ex-député nigérien Amadou Djibo Ali a été incarcéré jeudi après-midi, après trois jours de garde-à-vue, pour «complot» présumé visant le «renversement» du président Mahamadou Issoufou, a indiqué l'un de ses avocats cité par AFP. L'opposant a été déféré au parquet, inculpé pour le chef de «proposition de complot» et «renvoyé devant le tribunal statuant en matière de flagrant délit», a déclaré l'avocat Marc Le Bihan sur une télévision privée. Son procès se tiendra «probablement vendredi ou lundi», a affirmé l'avocat, qui espère «la relaxe» de son client.

Soudan : Omar el-Béchir n'assistera pas au sommet avec Trump à Ryad

Le président soudanais Omar el-Béchir, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour génocide, a décidé de ne pas se rendre au sommet des dirigeants arabes et musulmans à Ryad avec le président américain Donald Trump, a annoncé hier vendredi 19 mai l'agence soudanaise Suna relayée par AFP. « Le président Omar el-Béchir s'est excusé auprès du roi Salmane d'Arabie de ne pas pouvoir assister au sommet de Ryad », a indiqué l'agence en citant un communiqué de la présidence. Il a décliné cette invitation pour des «raisons personnelles», a-t-elle précisé. Le ministre des Affaires étrangères Ibrahim Ghandour avait annoncé mercredi que M. Béchir se rendrait bien dans la capitale saoudienne.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

UE/Turquie : Juncker et Tusk recevront Erdogan jeudi à Bruxelles

Les dirigeants européens Jean-Claude Juncker et Donald Tusk recevront le président turc Recep Tayyip Erdogan jeudi prochain à Bruxelles, en marge d'un sommet de l'Otan, a annoncé hier vendredi 19 mai la Commission européenne relayée par AFP. « Le président Juncker et le président Tusk auront une réunion bilatérale avec le président Erdogan », a déclaré le porte-parole de la Commission Margaritis Schinas. Les deux dirigeants de l'UE s'entreprendront également séparément jeudi avec le président américain Donald Trump, puis M. Juncker recevra le nouveau chef d'Etat français Emmanuel Macron.

La Suède abandonne l'enquête pour viol contre Julian Assange

Le fondateur de WikiLeaks, réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres, est accusé de viol par une Suédoise depuis 2010. Le parquet a décidé hier vendredi 19 mai d'arrêter les poursuites, mais les autorités britanniques menacent de l'arrêter s'il quitte l'ambassade, a rapporté AFP. Julian Assange fait un petit pas vers la liberté. Le parquet suédois a annoncé hier vendredi classer sans suite les poursuites pour viol contre le fondateur de WikiLeaks, qui n'est pas tiré d'affaire pour autant. Visé par un mandat d'arrêt européen et réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres depuis 2012, Assange était menacé d'extradition vers la Suède en raison de ces accusations. Il voit derrière cette affaire une manœuvre des Etats-Unis visant à l'extrader vers leur territoire, où il risque d'être poursuivi pour la publication de nombreux documents militaires et diplomatiques confidentiels. La police britannique a confirmé hier vendredi son intention de l'arrêter s'il quitte l'ambassade.

Brésil : la Police disperse une manifestation contre le président Temer

La police militaire et le bataillon de choc de Rio de Janeiro ont dispersé à coup de grenades lacrymogènes la fin d'une manifestation jeudi soir, après que des groupes de personnes cagoulées ont lancé des pavés et Cocktails Molotov contre les forces de sécurité. Selon AFP, un peu plus tôt, des milliers de manifestants avaient marché dans le centre contre le président brésilien Michel Temer qui a annoncé qu'il ne démissionnerait pas malgré les accusations de pots-de-vin qui pèsent sur lui.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Impeachment : la Maison Blanche en état de siège

Depuis la décision du président américain de limoger le directeur du FBI, la presse et les démocrates mènent un assaut frontal contre Donald Trump, avec l'objectif avoué de parvenir à sa destitution.

Le limogeage du directeur du FBI, James Comey, par le président Donald Trump, n'en finit pas de faire des vagues aux États-Unis. Depuis l'annonce de cette décision le 9 mai, la presse et les démocrates mènent un assaut frontal contre le président Trump, avec l'objectif avoué de parvenir à sa destitution. Tout devient prétexte à affaire d'Etat et la Maison Blanche semble en état de siège.

D'un point de vue strictement constitutionnel, la décision du président Donald Trump de limoger le directeur du FBI, James Comey, est parfaitement légale. Mais elle est intervenue dans un contexte particulier, puisque le FBI mène depuis plusieurs mois une enquête visant le président et son équipe. De là à affirmer que Trump a agi pour faire cesser cette enquête, il n'y a qu'un pas, que de nombreux commentateurs ont allègrement franchi. A leurs yeux, cette décision justifie l'enclenchement d'une procédure de destitution contre le président Trump. Nous n'en sommes pas encore là, mais nombreux sont les journalistes et les élus démocrates à rêver de faire à Trump ce qu'ils avaient réussi contre Nixon avec le Watergate en 1974.

RAPPEL DES FAITS ET EXPLICATIONS

Le 9 mai le président Trump a annoncé avoir renvoyé le directeur du FBI, James Comey. Le FBI est une



Le président américain Donald Trump

branche du département de la Justice, créée en 1908, dont la mission est de lutter contre toutes les menaces sur la sécurité intérieure des Etats-Unis. Le FBI est la principale institution de lutte contre la criminalité, un outil de collecte de renseignements, et, aujourd'hui, un bras du combat anti-terroriste. Il emploie quarante mille personnes environ, et dispose d'un budget de dix milliards de dollars. Son directeur est nommé par le président des Etats-Unis et confirmé par le Sénat, officiellement pour un mandat unique de dix ans. Désigné par Barack Obama, Comey était en poste depuis septembre 2013.

Il est rare qu'un président limoge le directeur du FBI. Mais pas inédit. Bill Clinton en 1993 avait renvoyé William Sessions, (sans lien de parenté avec Jeff Sessions, actuel ministre de la Justice) directeur nommé par Ronald Reagan six ans plus tôt, pour des soupçons de corruption et de détournement de fonds. Avant lui le président John Kennedy, et le président Harry Truman avaient tenté de se débarrasser de J. Edgar Hoover, nommé directeur en 1935 et qui restera en poste jusqu'à sa mort en 1972. Hoover a marqué le FBI de sa

personnalité. Sa légende veut qu'il ait eu en sa possession des « dossiers » sur tous les hommes politiques ou presque, plein de petits et grands secrets inavouables, ce qui le rendait inattaquable et donc inamovible...

Pour justifier sa décision, Trump a indiqué que Comey avait « perdu la confiance du public américain » et ne pouvait plus « assurer sa mission ». Il a assuré avoir agi sur la recommandation de son ministre de la Justice (Attorney General), Jeff Sessions. En cause, plus précisément un témoignage, sous serment, fait devant le Congrès, quelques jours plus tôt, concernant l'enquête sur les emails d'Hillary Clinton.

A cette occasion Comey s'était trompé dans ses chiffres, assurant que le FBI avait retrouvé « des centaines et des milliers d'emails » sur un ordinateur privé, alors qu'il ne s'agissait en fait que de quelques emails « parmi des centaines et des milliers ». La distinction est de taille et avait suscité une correction écrite du FBI. Le directeur se trouvant ainsi corrigé par ses propres administrés. Cette faute avait servi de prétexte à son licenciement.

ATLANTICO.FR/LP

Le Japon envoie des avions de chasse près d'îles disputées avec la Chine

Le Japon a annoncé hier vendredi 19 mai avoir envoyé des avions de chasse près d'un archipel disputé avec la Chine et couvert par l'alliance militaire entre Tokyo et les Etats-Unis, après le décollage d'un drone dans cette zone depuis un navire chinois. Tokyo contrôle ces îles de mer de Chine orientale sous le nom de « Senkaku » et Pékin en revendique la souveraineté sous l'appellation d'îles « Diaoyu ».

Les relations bilatérales entre les deux puissances asiatiques s'étaient nettement dégradées en 2012 lorsque l'Etat japonais avait « nationalisé » certaines de ces îles. Le nouveau président américain Donald Trump a affiché ostensiblement son soutien au Japon sur ce différend territorial.

Le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshihide Suga, a précisé au cours d'un point de presse

que l'incident s'était produit jeudi et que le Japon avait « protesté fermement ». Il a accusé la Chine d'« exacerber unilatéralement » les tensions.

Le Japon a fait décoller d'urgence quatre appareils dont deux chasseurs F-15 et un système de détection et de commandement aéroporté (AWACS) en direction des eaux entourant ces îlots inhabités. Les navires garde-côtes des deux pays patrouillent régulièrement dans la région connue pour ses importantes réserves de poissons et de potentielles ressources en énergie.

L'incident s'est produit alors que les gardes-côtes japonais ont signalé la présence de quatre bateaux chinois dans les eaux territoriales japonaises jeudi. « C'est la première fois que nous voyons ce qui semble être un drone piloté depuis des navires

chinois », a par ailleurs déclaré M. Suga. « Il s'agit d'une nouvelle forme d'action de la part de la Chine ».

La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hua Chunying a démenti hier vendredi 19 mai toute provocation. « Les garde-côtes chinois n'ont pas lancé ni piloté le drone. Celui-ci a été utilisé par un média pour réaliser des photos aériennes », a-t-elle assuré lors d'un point de presse régulier.

« Ce n'était pas une action militaire, comme certains médias l'ont laissé entendre », a poursuivi Mme Hua, sans préciser quel était le média en question. Tokyo a fait décoller ses avions militaires 1 168 fois sur l'année budgétaire achevée fin mars, un record, et 73% de ces missions étaient destinées à contrer des appareils chinois ou soupçonnés de venir de Chine.

AFP/LP

Play-off : V. Club victorieux face à Don Bosco (1-0)

V. Club fait l'essentiel en battant Don Bosco (1-0), en match en retard de la 2^{ème} journée du play-off de la Linafoot. L'unique but de la partie a été marqué par Etekiama à la 65^{ème} minute. V. Club termine sa manche aller avec 12 points ex-æquo avec le TP Mazembe.

ARMEL LANGANDA

L'AS V. Club de Kinshasa vient d'arracher une victoire difficile face au CS Don Bosco (1-0), hier vendredi 19 avril au stade des Martyrs de la Pentecôte. C'est en match en remis de la 2^{ème} journée du play-off de la 22^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot).

C'est l'incontournable Taggy Etekiama qui a inscrit l'unique but de la partie à la 65^{ème} minute. Une rencontre qui n'a pas été facile pour les Moscovites qui devraient à tout prix arracher les trois précieux points, afin de se relancer dans la course.

Au terme d'une rencontre moins percutante en termes d'animation de jeu, les deux équipes n'ont pas présenté grand-chose. Les Salésiens ont tenu en échec les hommes de Florent Ibenge qui n'étaient pas en mesure de violer la cage du club lushois.

C'est à la seconde moitié du



match que les Moscovites ont trouvé le chemin du filet. Entré en cours de jeu à la 62^{ème} minute, le doyen Guy Lusadis parvient à trouver en profondeur Chico Ekanga qui, à son tour, trouve Etekiama bien placé. Avec toute la lucidité, le Rwandais de l'AS V. Club inscrit l'unique but de la partie et permet à son club de mener au marquoir (1-0).

Le score restera inchangé malgré quelques assauts des Salésiens qui ont failli faire mouche dans la défense des Kinois. Le score est resté inchangé jusqu'au coup de sifflet fi-

nal.

Cette victoire permet ainsi à l'AS V. Club totalise 12 points pour 7 matches joués, tandis que son adversaire du jour compte 7 points pour 5 matches livrés.

Pour boucler la manche aller de cette phase du play-off, Don Bosco devra livrer deux derniers matches, contre DCMP et Renaissance. Ce qui permettra à la Linafoot de penser à l'organisation de la manche retour de cette compétition nationale qui s'annonce très décisive pour tous les clubs.

Bolingi, Bope et Luyindama définitivement au Standard

Arrivés cet hiver en prêt en provenance du TP Mazembe, Jonathan Bolingi, Merveille Bope et Christian Luyindama vont tous rester au Standard de Liège ! La formation belge a annoncé qu'elle a levé l'option d'achat pour les trois Congolais. Luyindama a disputé 5 matches (1 but), Bolingi 6, tandis que Bope est apparu deux fois.



« Christian, Jonathan et Merveille se sont très bien intégrés au sein de notre effectif pro et ont eu l'occasion de faire étalage de leurs qualités tant aux entraînements que lors des rencontres officielles qu'ils ont disputées », a affirmé le directeur sportif des Rouches, Olivier Renard. « Il est donc logique qu'ils aient l'opportunité de poursuivre leur parcours en bord de Meuse. A eux maintenant de nous rendre la confiance que nous leur donnons et de continuer à s'investir et à bosser chaque jour pour mériter leurs futures sélections ! ».

Volley-ball : les Léopards dames se qualifient à la coupe d'Afrique



L'équipe nationale de volley-ball dames de la RDC, les Léopards, s'est qualifiée pour la Coupe d'Afrique des nations prévue au Cameroun. Cela s'explique par le désistement de l'équipe nationale du Gabon, faute de moyens financiers. De son côté, le Cameroun, pays organisateur, exempté des éliminatoires, est d'office qualifié. Par ailleurs, les Léopards messieurs de volley-ball affronteront seuls le Congo-Brazzaville au tournoi de la zone 4, le samedi 20 mai.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

L'Espérance de Tunis championne de la Tunisie

Au terme d'une saison maîtrisée, l'Espérance Tunis de Faouzi Benzarti a survolé jeudi la «finale» du championnat tunisien contre l'Etoile du Sahel (3-0) pour s'adjuger sa 27^e couronne nationale ! La veille, plus à l'Ouest, le Wydad Casablanca s'était assuré le titre de champion du Maroc.

Revoilà l'Espérance Tunis ! Largement victorieux de l'Etoile du Sahel (3-0) jeudi lors de la dernière journée des play-offs dans un match qui faisait office de «finale» du championnat tunisien, les Sang et Or se sont

assurés le titre de champion. Le club le plus titré du pays décroche ainsi sa 27^e couronne, la première depuis 2014 !

Chaalali (14e), Machani (31e) et Taha Yassine Khenissi (50e) ont marqué et permettent aux hommes de Faouzi Benzarti de décrocher un sacre largement mérité. En effet, avant même la fin de la saison régulière, le club de Bab Souika avait été le premier à se qualifier pour les play-offs qu'il avait ensuite débutés par une série de trois victoires et qu'il achève invaincu avec 4 points d'avance sur

l'ESS.

La veille, plus à l'Ouest, le Wydad Casablanca avait, lui aussi, repris son bien ! Détrôné par le FUS Rabat la saison passée, le WAC s'est assuré son 19^e titre de champion du Maroc en disposant 2-1 de l'Olympique de Safi. En effet, avec 7 points d'avance sur le Diffa El Jadida à deux journées de la fin, les hommes d'Houcine Ammouta ne peuvent plus être rejoints et bouclent une belle saison. Le grand rival, le Raja n'est que 3e, le FUS 7e.

LP/ATS

Liliane Tshimpumpu lance la 5^{ème} édition du championnat de football féminin

La présidente de la Commission nationale du football féminin (CNFF), Lily Tshimpumpu, a officiellement donné le go de la 5^{ème} édition du championnat de football féminin jeudi 18 mai au terrain Damar de Matadi dans la province du Kongo Central.

4 clubs de Matadi et de la cité d'Inga prennent part à cette compétition. Il s'agit notamment du football féminin Promo Sport, Etoile de Matadi, Dora Sport et Inga Sport. Lors de la première journée, Promo Sport a laminé la formation de Dora Sport sur la marque sans appel de 3-0. La deuxième rencontre mettra aux prises Inga Sport face à Etoile de Matadi. Cette rencontre se disputera le 30 mai.



Faisant d'une pierre deux coups, Liliane Tshimpumpu a officiellement installé le comité provincial du football féminin dans la province du

Kongo Central. Il importe de signaler que le Kongo Central est la 7^{ème} province de la RDC où la CNFF vient d'installer une commission provinciale.

Ce comité est exclusivement composé des femmes. Liliane Tshimpumpu a remis aux 4 clubs qui participent à cette compétition un lot important de ballons ainsi qu'une somme d'argent. Ce geste est pour encourager et promouvoir le football féminin au Kongo Central. Les comités de direction de ces équipes ont vivement salué cet acte de bienveillance entrepris par la présidente de cette commission en charge du football féminin de la RDC.

LP

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



La RDC participe au Festival panafricain de musique à Brazzaville

Avec ses treize candidats, Kinshasa va faire face à plus de 400 compétiteurs africains au cours de la période du 19 au 21 juillet, en République du Congo.

BIENVENU I PAN

Le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Mottom Mamoni, a reçu, le 12 mai 2017 à Brazzaville, les dossiers d'appel à candidatures des artistes qui prendront part au Festival panafricain de musique (Fespam) prévu du 19 au 21 juillet 2017. La remise des dossiers de candidatures a eu lieu en deux actes. Le premier acte de remise des dossiers a été posé par le directeur artistique du Fespam, Patrice Passi qui les a présentés au commissaire général, Hugues Odaye. Ce dernier les a, à son tour, transmis au ministre de la Culture et des Arts.

Selon le directeur artistique, il y a eu au total 420 dossiers, soient deux venant d'Algérie ; huit d'Angola ; deux de la Belgique ; huit du Bénin ; cinq du Burkina Faso ; dix du Canada ; 260 de la République du Congo ; cinq de Côte d'Ivoire ; un de la RCA ; quarante de la France ; quatre du Gabon ; deux du Ghana ;



un de la Guinée-Conakry ; un de la Guinée Equatoriale ; un de la Mauritanie ; un de la Namibie ; cinq du Nigeria ; un du Portugal ; un du Rwanda ; treize de la République démocratique du Congo ; deux du Sénégal ; deux du Tchad ; deux du Togo et cinq des USA.

Cet appel à candidatures s'est effectué conformément au code artistique adopté lors de la tenue du Comité de direction, du 5 au

6 octobre 2017 à Brazzaville et qui en précisait les modes opératoires et les critères de catégorisation, de sélection, de programmation et de rémunération des groupes et artistes locaux ainsi que les internationaux retenus pour le festival.

Le second acte a été celui de l'annonce de 71 appels à candidature parvenus au Fespam. Le directeur scientifique, Honoré Mobonda

n'a pas remis ces appels, a-t-il indiqué, pour des raisons de confidentialité.

Cette 11^{ème} édition sera placée sous le thème : « *Musique et environnement en Afrique et dans la diaspora* ». Le festival prévoit également un symposium international qui rassemblera des musicologues, muséologues, ethnologues, universitaires, journalistes qui viendront au-delà des mers.

Le Congo contrôle désormais le point d'échange Internet d'Afrique centrale

Le Gabon, pays d'Afrique centrale fort avancé dans les TIC (Technologie de l'information et de la communication) et télécoms, a perdu sa qualité de point d'échange Internet de la sous-région. C'est le Congo qui va reprendre le flambeau.

Luc Missidimbazi, ex-coordonateur du projet Central Africa Backbone (CAB) pour le Congo, l'a annoncé dans un tweet publié le 15 mai 2017. Dans sa publication, il déclare : « *Nous recevons ce jour une délégation de l'Union africaine. Le Congo choisi comme nœud Internet d'Afrique Centrale* ».

Selon le site d'informations africotelegraph.com, le retrait du point d'échange Internet d'Afrique de Centrale au Gabon découle de l'absence d'accord et de coopération entre les différents membres du GIE Gab-IX, le groupement d'intérêt économique créé par les opérateurs privés pour la gestion de cette



infrastructure Internet.

Le Gabon avait été désigné comme point d'échange Internet d'Afrique centrale au terme d'une consultation d'experts de la Commission de l'Union africaine (UA) réunis à Addis-Abeba, en Ethiopie, en juillet 2015.

A travers un point d'échange Internet sous-ré-

gional, l'Union africaine veut améliorer la connectivité data entre les pays frontaliers en évitant que le trafic se fasse via des infrastructures souvent lointaines (Paris, Londres, Amsterdam, même New York). Avec le projet sous-régional de réseau de fibre optique CAB en cours de réalisation, le Congo a désor-

mais la lourde tâche de garantir un accès sécurisé, rapide, à moindre coût à l'Internet haut débit en zone CEMAC.

Le point d'échange Internet du Congo, qui supporte le point d'échange Internet de la sous-région, est l'une des douze nouvelles infrastructures Internet (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Liberia, Namibie, Seychelles, Maurice et Swaziland) qui ont vu le jour en juillet 2015, dans le cadre du système africain d'échange Internet (AXIS).

Le programme dont l'objectif est de faciliter la mise en place d'un réseau de points d'échange Internet nationaux et régionaux et d'opérateurs Internet régionaux et continentaux en Afrique subsaharienne, vise à terme l'installation de 33 points d'échange Internet sur le continent.

AGENCE ECOFIN/LP

Cinq évêques catholiques dénoncent le déficit de l'Etat et la mauvaise gouvernance

Les évêques catholiques de la province ecclésiastique de Bukavu dénoncent l'impasse politique dans laquelle est plongée actuellement la République démocratique du Congo. Pour les prélats, la sortie de crise passe par la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016.

Les évêques catholiques de l'Assemblée provinciale de Bukavu déplorent le déficit de l'autorité de l'Etat et la mauvaise gouvernance en République Démocratique du Congo. A l'issue de leur session ordinaire tenue du 8 au 15 mai 2017 à Uvira, dans la province du Sud-Kivu, les cinq

(5) évêques de la province ecclésiastique de Bukavu affirment avoir constaté que l'«impasse politique et l'éclipse de l'Etat» règnent en RDC. Face à l'illégitimité des institutions de l'Etat, les évêques appellent à l'application de l'Accord du 31 décembre 2016.

«Le déficit de l'autorité de l'Etat est un constat établi depuis des décennies et qui va croissant : le pays est mal gouverné. Ce qui ouvre la porte à l'anarchie et entretient un climat économique, social et politique favorable à la balkanisation. En effet, la confusion est générale : les struc-

tures de l'Etat étant déjà défaillantes sont devenues, en plus, illégales, ou en tout cas inconstitutionnelles. Heureusement qu'il y a l'Accord de la Saint Sylvestre qui les légitime jusqu'à la tenue des élections prochaines du 31 décembre 2017. Le pays s'en trouve encore fragile que jamais. Sur le plan politique, il est exposé à tous les vents», dit le communiqué final des évêques parvenu à ACTUALITE. CD.

Ces 5 prélats invitent à cet effet le peuple congolais à prendre sa destinée en mains en évitant toute violence.

«En clair, devant un tel

marasme, on peut considérer que globalement, dans l'exercice de ses devoirs envers nous, notre classe politique a failli. En tant que Souverain primaire, il faut que vous preniez en mains votre destinée par les voies pacifiques et démocratiques, dans la non-violence active et évangélique»

La province ecclésiastique de Bukavu présidée par Mgr François-Xavier Maroy comprend l'archevêché de Bukavu, le diocèse de Butembo-Beni, le diocèse de Kindu, l'évêché d'Uvira et l'évêché de Kasongo.

ACTUALITE.cd/LP

Les pétroliers exigent l'application du deuxième palier de la hausse des prix à la pompe

Les ministres sortants des Finances, Henri Yav Mulang, et de l'Economie nationale, Modeste Bahati, ont été associés à ladite réunion... qui s'est achevée en queue de poisson. Les délégués des sociétés distributrices des produits pétroliers n'ont pas fait des déclarations à la presse. Alors que le ministre sortant de l'Economie, Modeste Bahati, a indiqué que « les pétroliers sont venus solliciter l'application du deuxième palier du prix des produits pétroliers à la pompe. Après échange avec le 1^{er} ministre, nous avons estimé que cette question devrait être examinée par le nouveau gouvernement qui est attendu... ». Et le ministre sortant de l'Economie de poursuivre : « Nous avons demandé aux pétroliers de contribuer à fournir le carburant aux services publics de l'Etat et d'attendre le moment opportun... Nous allons comptabiliser le manque à gagner. C'est là notre convention avec la profession pétrolière. »

Pourtant, le ministre de l'Economie reconnaît que la situation est telle que le prix du super et du gasoil à la pompe devrait connaître un réajustement comme convenu. « C'est vrai que les paramètres ont changé. Les produits pétroliers que nous importons nécessitent la disponibilité des devises qui doivent être achetés sur le marché. Mais notre monnaie est en train de bouger. Des efforts sont fournis au niveau du gouvernement pour assurer la bonne gestion de la monnaie. Mais malgré tout, avec tout ce que nous connaissons comme turbulence politique, il y a des incidences négatives sur les paramètres macroéconomiques, particulièrement sur le prix. »

Il va sans dire que, dans les semaines qui viennent, un réajustement des prix du carburant sera observé dans les

stations-essence de la place. Courant mars déjà, les prix du litre du super et du gasoil étaient respectivement passés de 1 450 francs pour l'essence (sans plomb) à 1 600 francs, et de 1 500 francs à 1 650 francs pour le gasoil. Avant d'y arriver, plusieurs jours durant, les automobilistes et autres utilisateurs des produits pétroliers, avaient assisté, impuissants, à une distribution du carburant rationnée par les sociétés commerciales. Seul moyen pour elles de soumettre l'Etat à leurs revendications. Une délégation de la profession pétrolière (les congolais Cohydro et Cobil, le sud-africain Engen, le français Total) a alors été reçue par le 1^{er} Ministre, Samy Badianga Ntita. Le ministre d'Etat en charge de l'Economie, Modeste Bahati Lukwebo, qui a conduit cette délégation auprès du 1^{er} Ministre, va déclarer à la télévision publique (RTNC) qu'« une nouvelle structure de la tarification du prix à la pompe » allait être décidée incessamment. En fait, l'Etat procéderait à une augmentation par palier, jamais au-delà de 200 francs d'un coup, fera comprendre un professionnel du secteur. Ce n'est une révélation pour personne que la RDC est l'un des pays d'Afrique où le prix de l'essence est le plus élevé. Il y a peu, le prix du litre titillait les 2 dollars, mais suite à la dépression du Franc congolais, il est revenu autour de 1,2 dollar. Or les prix du carburant n'est pas seulement fixé par rapport au Prix moyen frontière et à la fiscalité et à la parafiscalité mais aussi par rapport au taux de change CDF-USD.

ÉVITER DE METTRE DU FUEL SUR LE FEU

Quand le prix du carburant est revu à la hausse, l'effet domino est immédiat sur les prix des denrées alimentaires et les

tarifs dans le transport en commun. Ce sont ces effets que le gouvernement tient coûte que coûte à éviter par ce temps d'incertitudes politiques. Dans le contexte actuel, le gouvernement quoique sortant ne veut pas en rajouter à la crise politique et sociale du moment. Mais des analystes redoutent toutefois que se fondant sur la grille tarifaire convenue avec le gouvernement, que les sociétés distributrices, qui par ailleurs, honorent leurs obligations fiscales à défaut d'être scellées par le fisc, ne se décident de réduire les horaires d'ouverture de leurs pompes à essence comme par le passé le temps que les choses bougent. Car la profession pétrolière l'a dit et répété à la Primature qu'elle encaisse un manque à gagner sur chaque litre vendu. En mai 2016, le litre du carburant se négociait à 1440 Fc alors que le rapport de change CDF/USD était de 920FC/USD. En mai, alors que le franc national perd de sa superbe, quasiment au quotidien, face au dollar, 1 415 FC pour 1USD, soit une dépréciation de près de 40 %, le litre est à 1 650 FC. Il est certes vrai qu'une hausse est intervenue à la fin du second trimestre 2016, quand le prix du litre d'essence est passé en août 2016 de 1 440 à 1 450 francs. Depuis, le franc ne cesse de chuter par rapport au dollar. Dans le pan est de la RDC, particulièrement à Kisangani, le secteur pétrolier est dans le-qui-vive depuis mi-avril quand les importateurs des produits pétroliers de Kisangani ont suspendu la vente du carburant dans leurs stations-service à cause de la majoration de la taxe conventionnelle sur les produits pétroliers.

Elle est passée de 240 000 francs congolais (245.98 USD) à 3 015 000 francs (3090.10 USD) pour un véhicule-citerne de 30 mètres cubes. Cette majo-

ration n'a concerné que des importateurs de l'Est de la RDC. Qui ont crié à une mesure discriminatoire qui a pour effet d'étouffer des initiatives de création d'emploi. «Nous avons maintenant nos véhicules qui sont bloqués au pont d'Avakubi. Raison pour laquelle nous nous sommes décidés de suspendre l'importation des produits pétroliers venant de l'Est», avait indiqué Type Tambwe, le président des importateurs de produits pétroliers de la région. Finalement un compromis a trouvé, selon le gouverneur de la Tshopo, Jean Ilongo Tokole, suite à l'implication de Modeste Bahati. «On a trouvé un compromis avec le ministère nationale de l'Economie que, sur la structure de prix des importateurs des produits pétroliers venant de l'Est du pays, on puisse incorporer 100 francs (0,10 USD) par litre. La lettre a été signée par le ministre Bahati Lukwebo depuis le mois de septembre.

Ce n'est pas moi qui étais à la base. Je n'interviens pas dans la structure de prix de carburant», a déclaré le gouverneur de la Tshopo avant d'ajouter qu'un moratoire de six mois avait d'ailleurs été accordé avant l'application de cette mesure.

Entre temps, dans le pan ouest, une concurrence galopante contre le circuit officiel de distribution des produits pétroliers gagne Kinshasa et le Kongo Central. Le pétrole en provenance de Lufu, vendu au marché noir mais de plus en plus achalandé. Peu importe que le pétrole angolais soit truffé du plomb. Il sied de rappeler qu'en mars dernier, quand les sociétés de la place rationnaient leurs produits, Lufu a permis aux automobilistes kinois de faire face à la pénurie tant soi peu. Pour autant, l'incertitude demeure.

BUSINESS ET FINANCES

APOSTROPHE

Les intellectuels

BEN CLET



Ils sont fiers de parader dans de rutilantes limousines 4x4, japonaises ou nord-américaines. Les plus rusés sont catapultés ministres ou administrateurs des sociétés d'Etat. Les moyennement humbles sont professeurs, médecins ou ingénieurs. Mais, tous sont identifiés sous un label générique : la qualité d'intellectuel. En vérité, n'est pas forcément «un intellectuel» toute personne bardée d'un diplôme universitaire. Voici ce qu'en pensent les vrais intellectuels.

Edward W. Saïd (1935, Palestine) : 1. «L'intellectuel n'est ni un pacificateur, ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui s'engage et risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse - quel qu'en soit le prix - les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels».

2. «L'intellectuel est doté d'une faculté de représenter, d'incarner, d'exprimer un message, une vision, une philosophie ou une opinion devant - et pour - un public».

3. «L'intellectuel doit être un amateur, quelqu'un qui considère qu'être un membre pensant et engagé d'une société l'autorise à soulever des questions d'ordre moral, y compris au sujet des activités les plus techniques et professionnelles».

4. «Lorsque le nationalisme se camoufle en patriotisme et prétend obéir à une démarche morale, qu'il place la loyauté à l'égard de sa propre nation au-dessus de tout, qu'il se révèle plus fort que la conscience critique, la trahison des intellectuels et leur faillite morale sont consommées».

Miguel de Unamuno (1864-1936, Espagne) : «Rien n'est plus terrible que l'intellectualisme des intellects pauvres».